

N°137

FÉVRIER 2025

LES INFORMATIONS
MUNICIPALES DE
VOTRE COMMUNE !

trait d'union



HOMMAGE À
Marc Gilbert
— P.03

FOCUS SUR
Nouveau pôle Enfance Jeunesse
— P.12

DOSSIER SPÉCIAL
La dynamique du commerce
— P.21



CHAVAGNES
EN PAILLERS

Suivez notre actualité en temps réel sur Facebook : @chavagnesenpailers
www.chavagnes-en-pailers.fr

Sommaire

PAGE 4

Vie municipale

PAGE 7

**Communication -
Animation -
Actions culturelles**

PAGE 10

**Voirie - Bâtiments
généraux - Patrimoine**

PAGE 12

**FOCUS SUR...
Nouveau pôle Enfance Jeunesse**

PAGE 14

Aménagement du territoire

PAGE 16

Actions sociales

PAGE 21

**DOSSIER SPÉCIAL :
La dynamique du commerce**

PAGE 25

Sports - Loisirs - Tourisme

PAGE 28

Enfance - Jeunesse

PAGE 34

Économie - Emploi

PAGE 36

Infos pratiques

PAGE 39

Agenda

FÉVRIER 2025
Numéro 137

Publication gratuite éditée par la commune
de Chavagnes-en-Paillers

Mairie de Chavagnes-en-Paillers :
02 51 42 21 06
contact@chavagnes-en-paillers.fr

Création graphique et mise en page :
Julia QUANCARD Designer 360°
Impression : GO Impression
Tirage : 1850 exemplaires
Crédit photo : Mairie Chavagnes-en-Paillers /
Adobe Stock, Freepik, Envato

Le Mot du Maire



« Extraits du discours lors de la cérémonie des vœux le 11 Janvier »

L'année 2024 a été marquée par un contexte national politique et institutionnel perturbé, jamais connu auparavant. Ce contexte conduit à l'inaction, retarde les prises de décisions, décale les plannings, complexifie le montage des projets, ne permet pas de visibilité sur les financements. Malgré tout, notre situation financière saine nous permet d'aborder sereinement nos projets par le sérieux de notre planification.

2024 ce fut aussi l'année des Jeux Olympiques et Paralympiques. Paradoxalement, dans cette page politique incompréhensible, il y a eu cette respiration, un espace de fraternité qui a fait du bien, un succès sportif et populaire indéniable, un moment de cohésion, une mise en lumière des valeurs du sport et un accent sur l'inclusion du handicap.

2024 fut aussi le recensement de la population ; le chiffre définitif porte la population totale à 3941 habitants, 48 habitants de plus en moyenne sur les 6 dernières années. On peut se réjouir de cette dynamique positive.

Pour 2025, nos orientations s'articulent autour de trois axes : les solidarités, l'économie de proximité, les services aux habitants.

Nous devons continuer à renforcer et à accompagner cet **esprit de solidarité**, par le soutien des initiatives locales qui favorisent l'entraide et le bien-être de tous. C'est le cas lorsque la commune accompagne les associations, les écoles, les services aux familles, et tous ceux qui contribuent à tisser ce lien si précieux entre les habitants.

Les solidarités, c'est aussi lutter contre l'isolement et préserver la dignité de chacun. Cela passe par le soutien aux personnes âgées, aux familles en difficulté, et à la jeunesse. Indispensable et en complément des investissements qui se voient, c'est par les solidarités, par notre richesse humaine, que la commune devient un lieu où il fait bon vivre.

La commune c'est aussi **la vie économique et ses emplois de proximité**. La dynamique économique, portée par tous les entrepreneurs qui osent, par la diversité des entreprises allant de la PME, en passant par les artisans, les agriculteurs, les commerçants, les professions libérales, sera encouragée. Les projets réussis engagés depuis 10 ans pour améliorer l'attractivité et l'accessibilité du cœur de bourg en matière de mobilité, de logements, de cadre de vie, de renaturation des espaces publics, et par la prise en compte des enjeux liés au réchauffement climatique, confortent et accompagnent cette dynamique.

Cette dynamique économique et commerciale conforte le rôle de la commune comme pôle structurant pour le territoire intercommunal et auprès des communes limitrophes dont la Rabatelière avec qui nous partageons beaucoup de réflexions sur des sujets communs, notamment la jeunesse.

Les **services aux habitants**, c'est en premier lieu le renforcement de nos actions en direction de la jeunesse et de la famille avec notamment la création du Pôle Enfance jeunesse. C'est aussi en direction de la santé. Le pôle santé de la Maine initié par la commune et les médecins en 2007, ne correspond plus aux besoins en matière d'accueil des patients, et de conditions d'exercice des praticiens. Une démolition complète de l'existant et la reconstruction au même endroit d'un

ensemble sur 2 niveaux prenant en compte de possibles évolutions à moyen terme sera effective pour septembre 2027.

L'évolution démographique atypique à Chavagnes et la baisse du nombre d'assistantes maternelles génèrent un accès difficile pour les jeunes parents à un mode de garde pour leur enfant. Une prise en compte des difficultés est indispensable pour répondre aux besoins de la famille.

D'autres sujets ont toute l'attention des élus comme les actions portées pour un développement durable : réalisation de cheminements doux en cœur de bourg, validation du schéma intercommunal des mobilités, préservation de nos espaces verts en cœur de bourg, décarbonation de nos véhicules et matériels. Sans oublier le développement de l'accès à la culture

de proximité et du sport pour tous, vecteurs de la connaissance, du lien social et du bien-être collectif.

Pour conclure, je vous adresse chaleureusement, mes meilleurs vœux, pour vous et ceux qui vous sont chers. Des vœux de bonne santé préalable à toutes choses. Des vœux de réussite pour vos projets personnels, professionnels, scolaires. Des vœux de soutien et d'espérance à ceux d'entre-nous qui connaissent des difficultés de tout ordre pour apercevoir en 2025 de nouveaux horizons plus favorables.

Très belle année 2025 !

Eric SALAÛM

Homage à... Marc Gilbert

1942 – 2024

Lors de la cérémonie des vœux, les élus ont souhaité rendre hommage, par l'intermédiaire de sa famille, à Marc Gilbert, ancien maire de Chavagnes-en-Paillers.

Ancien professeur de mathématiques et physique au collège Ste-Marie, il a été conseiller municipal et adjoint de 1971 à 1983, puis maire de 1983 à 1989. Il était animé par un profond attachement à Chavagnes, à son histoire, à son patrimoine, et surtout à ses habitants.

Durant son mandat, il a su, avec intelligence et vision, conjuguer le développement moderne et le respect de nos racines. De nombreux projets ont vu le jour, notamment :

- la construction de la Salle Emeraude.
- la fin de la rénovation du Presbytère et du Centre Social.
- la création du Centre Commercial les Arcades et du parking attenant,
- la liaison arrière-Mairie avec le parking du centre commercial.
- la création du lotissement des Abeilles et étude du projet de lotissement de la Corderie
- la participation à la réalisation de l'orgue,
- l'étude de la Zone économique de la Promenade.

Suite à ses mandats, Marc a souhaité parfaire sa culture sur l'histoire de la commune pour la partager aux Chavagnais. Avec Amblard de Guerry et Jean Meunier, il a été à l'initiative de l'association "Présence du Passé" en 1989. Membre très

actif et très assidu depuis sa création, il en devint président en 1995.

Il a contribué à l'écriture des nombreux livres édités par l'association sur l'histoire des Chavagnais et leurs modes de vie, le recensement du petit patrimoine religieux, les moulins, les sites archéologiques, les victimes chavagnaises des différentes guerres.

Il a particulièrement consacré beaucoup de temps et d'énergie à la rédaction de son livre sorti en 2013 sur Jacques Bousseau, sculpteur des rois de France et d'Espagne, né en 1681 à la Crépelière.

En 2003, Marc a demandé à son fidèle ami, Jean Meunier, de fabriquer une maquette du bourg tel qu'il était en 1640 pour laquelle il lui a apporté son aide. Il a aussi participé à la restauration du petit patrimoine comme le lavoir communal et les chapelles de la Michenaudière, de la Popinière et de la Foy de l'Étang. Avec les membres de Présence du Passé, il a aussi été à l'initiative d'animations pour les Journées du Patrimoine.

Un grand merci Marc pour avoir remis en lumière des éléments de notre passé et transmis notre héritage.



Schéma directeur des modes actifs : présentation des priorités intercommunales

Le schéma directeur des modes actifs est une feuille de route sur le développement des mobilités douces (piéton, vélo) à l'échelle intercommunale. Une réflexion a été lancée sur le territoire intercommunal en 2023 pour définir les axes de développement, notamment pour les déplacements à vélo domicile-travail et entre communes du territoire. Un comité de pilotage composé d'élus de tout le territoire a porté cette réflexion, permettant d'effectuer un diagnostic du territoire et d'établir une liste de tous les cheminements potentiels par jalonnement, création de pistes cyclables ou création de voie verte.

Dans le cadre de la répartition des compétences, la Communauté de communes prendrait en charge, hors itinéraires inscrits au schéma départemental, les itinéraires de sortie de bourg à entrée de bourg ou vers les zones d'activités. La commune garderait à sa charge les cheminements entre villages et centre-bourg hors itinéraires intercommunal ou départemental ainsi que ceux situés en agglomération.

Les différents cheminements n'ayant pas tous les mêmes incidences ou intérêts sur le développement des déplacements doux, une cartographie de ceux à créer en priorité a été établie et présentée en commission développement durable de la Communauté de Communes.

Le Conseil municipal a pris connaissance des propositions qui concernent la commune et émet un avis favorable à celles-ci, à savoir les liaisons suivantes :

- Centre-bourg <-> ZAE de la Promenade en piste cyclable ;
- Chavagnes-en-Paillers <-> La Rabatelière et Les Brouzils via Benaston, en voie verte et jalonnement ;
- Chavagnes-en-Paillers <-> St-Fulgent : jalonnement via la Morinière et le Poteau.

La Communauté de Communes doit maintenant définir la programmation de ces aménagements dans les prochaines années, les jalonnements étant la mise en œuvre la plus rapide à mettre en œuvre.



Quartier d'habitation de l'Espace des Jardins : présentation de l'avant-projet définitif

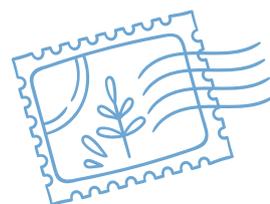
L'avant-projet définitif est finalisé par l'architecte de Vendée Habitat. L'espace des Jardins sera composé de 8 logements dédiés à l'habitat inclusif et de 20 logements « classiques » soit une opération globale de 28 logements. L'ensemble disposera également d'un espace commun partagé de 60 m² et d'un espace extérieur. Le projet doit entrer en phase opérationnelle en ce début d'année avec le dépôt du permis de construire et la consultation des entreprises. Le programme pourrait être finalisé fin 2026 ou début 2027.



Autres décisions

Le Conseil municipal a :

- Pris connaissance du rapport d'activité 2023 de la Communauté de communes du Pays de Saint-Fulgent – Les Essarts ;
- Prorogé la convention de mise à disposition de service d'assainissement collectif entre la Communauté de communes et les communes de Chavagnes-en-Paillers, Les Brouzils et Chauché, pour une durée de trois ans, soit jusqu'au 31 décembre 2027 ;
- Approuvé un avenant de 10 730 € HT du lot VRD pour la rue Jean de Suzannet (réseau eaux pluviales et usées) ;
- Approuvé le versement d'une subvention complémentaire à l'association les P'tits Loups, d'un montant de 26 200 € maximum pour permettre l'équilibre de leur budget ;
- Validé le montant versé par chaque commune du secteur au titre du RASED ;
- Validé le passage à temps complet d'un agent administratif.



Evolution du service postal de proximité

À un an environ de l'échéance de la convention entre la Poste et la commune, la question s'est posée pour la commune du **maintien du service postal au sein de la Mairie**, notamment du fait des difficultés rencontrées pour assurer la continuité de service en cas d'absence de l'agent chargé du service et des besoins de réorganisation des services de la mairie pour accompagner le dynamisme économique et démographique de la commune.

Par ailleurs, l'offre commerciale de la commune poursuit son évolution et l'intégration de ce service postal au sein d'un commerce conforte la dynamique actuelle. De plus, les gérants du Scamba, M. PECQUEUX et Mme ODELOT, qui assurent les services de bureau de tabac-presse, se sont positionnés pour pouvoir porter ce service, en complément de leur activité.

De son côté, le groupe **La Poste a confirmé son intention de préserver un service postal de proximité**

de qualité sur la commune, au service des habitants. L'intégration de ce service au sein du Scamba permettra aux habitants de disposer des services quasiment équivalents à ceux de l'Agence Communale (sauf pour le retrait d'argent avec un plafond de retrait maximum de 150 € par semaine), sur une plage d'horaire d'ouverture fortement élargie correspondant à ceux du commerce, soit dès 7h30 le matin, du mardi au samedi et ce, toute l'année.

Ce transfert, validé à l'unanimité par le Conseil municipal, est effectif depuis le 14 janvier 2025.

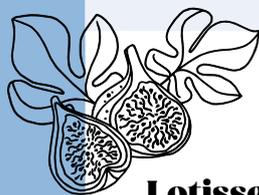


Autres décisions

Le Conseil municipal a validé à l'unanimité :

- **L'adhésion à la convention de participation pour la couverture du risque prévoyance** et au contrat collectif à adhésion obligatoire afférent au bénéfice de l'ensemble des agents de la commune ;
- **L'habilitation donnée au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Vendée** pour agir pour le compte de la commune, afin de lancer une procédure de consultation en vue de la passation d'un contrat groupe d'assurance des risques statutaires du personnel ;
- **Le rapport définitif de la CLECT** (Commission Locale d'Évaluation des charges transférées).

Le Conseil municipal a également pris connaissance des rapports d'activité 2023 de Vendée Eau et de Vendée Expansion.



Lotissement Les Figuiers : validation des prix de vente et des modalités de pré-réservation des lots

Alors que les travaux de viabilisation de la 2nde zone du lotissement Les Figuiers sont en cours, le Conseil municipal a validé à l'unanimité les prix de vente et les modalités de pré-réservation et de cession des lots. **Les prix de vente pour les 50 lots sont inclus dans une fourchette entre 23 850 € HT et 56 070 € HT pour une superficie de terrain de 265 m² à 623 m².**

Les modalités de cession sont détaillées en page « aménagement du territoire – urbanisme » de ce bulletin (p.14) et sur le site Internet de la commune.

Dans le cadre de ce dossier, le Conseil municipal a également approuvé à l'unanimité :

- **l'intégration des terrains du budget général au budget annexe pour un montant de 382 597,36 € ;**
- **la souscription d'un prêt relais de 3 ans à hauteur de 800 000 € pour financer les travaux dans l'attente de la vente des lots.**

Pôle Enfance-Jeunesse : validation de l'avant-projet définitif et demande de subventions

Le Conseil municipal prend connaissance l'avant-projet définitif du pôle enfance jeunesse : le bâtiment sera d'architecture contemporaine avec des panneaux solaires sur la toiture et les espaces extérieurs seront végétalisés (cf. Focus sur p.12).

Dans le cadre de ce bâtiment dédié à l'enfance et la jeunesse dont le coût de construction est estimé à 1 771 900 € HT, le Conseil municipal autorise M. le Maire à solliciter plusieurs subventions, en complément des subventions sollicitées auprès de la CAF et de la MSA : 400 000 € auprès de l'État au titre de la DETR/DSIL, 150 000 € auprès la Région, 40 000 € auprès du Département de la Vendée

Aménagement du centre bourg Secteur Nord : validation du DCE et signature de conventions

Le cabinet d'études Géouest/Verstrada a travaillé depuis la fin du printemps sur un plan d'aménagement de sécurisation et d'embellissement des rues Jacques Bousseau, de la Place des Martyrs et du Pontereau.



L'estimation globale s'élève à 870 000 € HT, incluant une reprise de structure financée par un fonds de concours du Département de la Vendée pour environ 100 000 € HT, afin de mutualiser les travaux de reprise de voirie sur la RD62. Le phasage des travaux pour leur réalisation sera programmé sur plusieurs mois, afin de répartir la charge sur les budgets 2025 et 2026.

Le Conseil municipal valide le lancement de la consultation des entreprises début 2025 pour un début des travaux au printemps 2025.

Dans le cadre de ces travaux, le Conseil municipal valide également la signature de 2 conventions avec le Département (entretien pour les travaux d'aménagement de sécurité sur RD et fonds de concours pour la reprise de structure de la RD62) et d'une convention avec le SyDEV pour adapter l'éclairage de la Place des Martyrs (participation de la commune d'un montant de 33 602 HT).

Autres décisions

Le Conseil municipal a validé à l'unanimité :

- **l'attribution des subventions suivantes : 300 € pour le cinéma Familles Rurales** pour l'organisation du ciné-concert le dimanche 22 décembre, **720,60 € pour l'APEL de l'école Nazareth** pour aider au financement des sorties scolaires.
- **la décision modificative 1 du budget général, notamment inscrire les crédits pour acquérir de nouveaux matériels aux services techniques**, dans le cadre d'une réorganisation de la gestion des espaces verts et du fait du sinistre incendie du mois d'octobre ;
- **la liste des travaux en régie réalisés par les services techniques en 2024** pour un montant de 36 480,03 € ;
- **l'autorisation d'engagement des dépenses d'investissement avant le vote du budget 2025**, à la hauteur de 25 % des crédits inscrits pour chaque opération au budget 2024

Réaction suite à l'article dans Ouest-France du 8 novembre 2024

M. le Maire et le Conseil ont souhaité réagir suite à cet article concernant les conséquences de la forte pluviométrie des derniers mois pour des maraichers de la commune.

Tout d'abord, l'article précise que « contacté, le Maire n'a pas donné suite ». La définition du mot « contacté » est particulière pour Ouest-France : il relève de l'exploit de répondre à un message laissé sur le répondeur la veille de la publication, avec un impératif de réponse dans un délai court avant parution de l'article, parce que les élus ont aussi des impératifs, du travail, des réunions, des engagements antérieurs, des commissions, des rendez-vous... Le conseil municipal propose plutôt à Ouest-France de prendre rendez-vous, au même titre que les personnes interrogées pour la rédaction de l'article. Les élus se sentiront alors considérés.

Sur le fond de l'article, le problème de pluviométrie a malheureusement impacté l'ensemble des agriculteurs de la commune et au-delà, qui connaissent tous des pertes conséquentes de trésorerie, comme évoqué déjà dans l'édito du Trait d'Union d'octobre 2024.

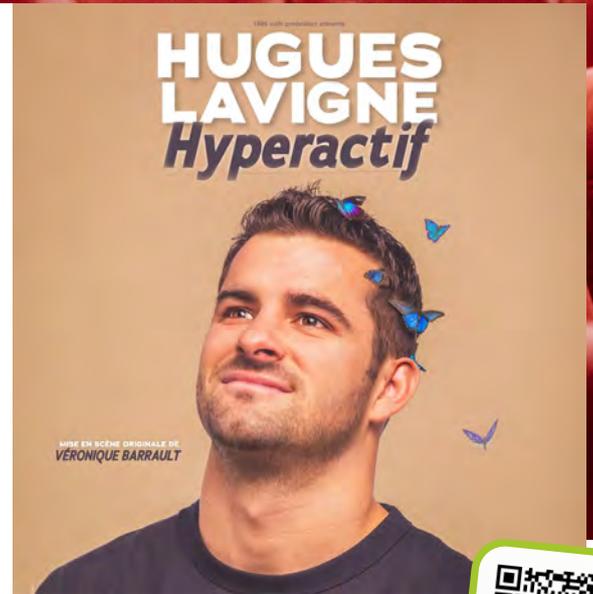
La mairie, dans son rôle d'accueil et d'écoute, reçoit les particuliers et entreprises lorsque des difficultés se font sentir, et recevra tous ceux qui en font la demande, pour échanger et chercher des solutions. Le CCAS accompagne socialement au besoin.

Hugues Lavigne est hyperactif !

Dans le cadre de la programmation culturelle 2024-2025, la commune a le plaisir de vous présenter le nouveau spectacle d'Hugues Lavigne « Hyperactif »

“Je m'appelle Hugues et je suis hyperactif. Alors dit comme ça, y'a un côté mignon, mais viens me voir en spectacle et tu verras que ça n'a pas toujours été facile... ! Enfin surtout pour mes parents, mes amis, mes psys... Pourtant, on a tout tenté pour me calmer : la musique, le yoga, les séances d'hypnose... Je dois te prévenir, dans ce spectacle ça va vite. Je pars dans tous les sens et je me déconcentre souv... Sdthtrhd sthyrtjtujntgrth. Kuloiulguikijthyr uk Ah pardon, j'ai laissé mon coude sur le clavier, il y avait un papillon dans la pièce. C'est beau un papillon... Bref, je dois aller me préparer pour enfin te rencontrer. J'ai hâte que tu découvres mon histoire et te prouver que tout est possible ! “

Après le succès de la pièce de théâtre l'Arnaqueuse lors du lancement de la saison culturelle, préparez-vous pour une soirée un peu « déjantée » toujours placée sous le signe de la bonne humeur et la promesse d'un bon moment de détente. La billetterie est ouverte, vous retrouvez toutes les informations nécessaires sur le site de la commune.



À VOS AGENDAS !

Vendredi 7 mars à 20h30
Espace Molière

Tarif normal : 12€ Tarif réduit : 10€

Info et réservation sur :

www.chavagnes-en-paillers.fr

FAMILLES RURALES - CINÉMA

Prochaines séances les 21, 22 et 23 février et 21, 22 et 23 mars

3 projections en février et 2 en mars pour un choix plus important de films de grande qualité à des prix attractifs dans une belle salle de cinéma.



Film d'animation sur les émotions



L'engagement des clowns auprès des enfants en milieu hospitalier



Une institutrice en milieu rural en 1889



Une comédie-thriller, un régal d'humour noir et de bons acteurs



Thibaut et Jimmy, deux frères. Tout les sépare sauf l'amour de la musique

BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque est un service culturel libre et gratuit, ouvert à tous (enfants comme adultes). Venez consulter et emprunter livres, CD et DVD, jouer aux jeux de société, boire un café, discuter, participer à des animations et plus encore !

La Quinzaine de la Petite Enfance

En partenariat avec les acteurs de la petite-enfance présents sur le territoire, la bibliothèque renouvelle ses actions lors d'une quinzaine de la petite enfance, initiée grâce à la Semaine Nationale de la Petite-enfance.

Cet évènement se déroulera du 15 au 30 mars 2025.

Au programme : lecture, atelier, spectacle musical et... d'autres surprises ! Alors n'hésitez pas à venir à la bibliothèque pour partager un bon moment avec votre enfant.



Rejoignez une équipe de bénévoles dynamique !

Toute notre équipe est à la recherche de nouveaux bénévoles pour participer et maintenir la dynamique de la bibliothèque.

Les missions à réaliser sont nombreuses, variées et adaptées aux disponibilités de chaque bénévole : **Accueillir** du public, **Lire** des histoires, **Animer** des séances de jeux de société, **Couvrir**, prendre soin ou classer des livres, **Raconter** vos coups de cœurs de lecture, **Participer** aux nouvelles acquisitions de livres ou de jeux, **Proposer** vos idées.

Vous pouvez donner quelques heures par mois, en fonction de vos disponibilités. Si vous avez des questions ou souhaitez nous rejoindre, contactez Marion BOUYER :

CONTACT :

Marion BOUYER, responsable de la bibliothèque (disponible durant les heures d'ouverture ou par email : mediatheque-chavagnes@ccfulgent-essarts.fr)



NOS COUPS DE CŒUR

« Monsieur Edgard et les impatientes » de Coralie Caujolle

Coup de cœur de Dominique, bénévole.

Edgard, « auteur », emménage dans une résidence pour séniors pour écrire, au calme, des romans policiers qui n'ont aucun succès. Là-bas, il pourra écrire au calme, parce que c'est bien connu, les personnes âgées jouent aux cartes et se couchent tôt. Mais rien ne va se passer comme prévu.

Un roman loufoque et réjouissant qui vous fera passer un très bon moment.



« Tant de nuances de pluie » de Asha Lemmie

Coup de cœur de Françoise, bénévole.

Kyoto, 1948. Noriko, née d'une relation extraconjugale entre sa mère et un étranger noir, se verra abandonnée par sa mère à sa grand-mère. Cette dernière lui infligera sévices et traitements pour la rendre plus japonaise, car son physique ne colle pas aux critères de beauté japonais. Lorsque Noriko rencontre son demi-frère, légitime, ce dernier changera sa vie et son destin.



« 10 petites souris : l'expédition colorée » par Florence Guittard

Coup de cœur de Marion, bibliothécaire.

Oncle Mulot a une nouvelle maison ! Les petites souris décident de lui rendre visite, mais il est introuvable...

Par un astucieux jeu de parcours, les souris découvrent les œuvres d'art de la maison.

Un très beau livre de « cherche et trouve » pour inviter les enfants à découvrir les œuvres d'art les plus connues et à éveiller leur âme artistique.



INFOS PRATIQUES

Impasse Louis de Chevigné - 2^e étage de l'Espace Saint Joseph 85250 Chavagnes-en-Paillers / Tél. : 02 51 42 78 28

Horaires d'ouverture :

Mer : 10h - 12h / 15h - 18h

Ven : 16h30 - 18h30 / Sam : 10h - 12h

Adhésion gratuite



GOLDEN CHAIN

Les pirates débarquent sur les terres vendéennes



Golden Chain annonce l'ouverture de son agenda 2025. L'association pirate locale nous fait remonter le temps à l'âge d'or de la piraterie pour une aventure unique sous le signe des sept mers.

Fondée par des passionnés de piraterie, d'Histoire et d'arts vivants, Golden Chain est une nouvelle association locale vendéenne.

L'équipage participe à des événements pour transmettre leur passion dans une expérience pirate immersive. Un large choix de prestations est proposé : initiation au maniement de l'épée, création de carte au trésor, calligraphie d'époque, chasse au trésor, etc... La nouveauté de cette année : le **spectacle de feu** où les cracheurs pourront raconter des contes et légendes à la tombée de la nuit. Le calendrier de l'association est ouvert pour accoster à de nouveaux ports.

Golden Chain, à l'image des pirates d'autrefois, prône des valeurs de solidarité, de liberté et de respect. "C'est une association qui vit par et pour ses membres." Capitaine BigJoe, Président de l'association. Un équipage unique, un rêve commun et surtout de la bonne humeur, la piraterie a encore de beaux jours devant elle.

La nouvelle animation pour 2025 : Le spectacle de feu



CDF : COMMISSION TÉLÉTHON

Téléthon 2024 : Bilan satisfaisant

La commune de Chavagnes a contribué à la réussite nationale du téléthon. On peut d'ores et déjà donner quelques chiffres sur notre week-end solidaire.

PUZZL'THON

La team puzzl'thon a réussi son pari :

- Réunir ses **30 équipes** pour le concours de 12 h (92385 pièces posées).
- Réaliser le **puzzle de 33600 pièces**. À peu près la moitié réalisé en amont, lors d'animations diverses : une soirée à l'instant jeux, un après midi devant le magasin King Jouet, une soirée familiale et une pause méridienne au collège,



Puzzle Vie sauvage

un après-midi à la résidence Ranfray avec des collégiens, une matinée à la bibliothèque, le reste réalisé le jour du puzzl'thon et terminé à 22h 30 le samedi soir.

Merci à tous les bénévoles qui ont contribué à la réussite de cette journée.

LES RANDONNÉES DU DIMANCHE

Les pédestres : 66 marcheurs.

Motos : 170 casques pour 130 motards. 144 véhicules anciens et 30 meules.

Les chiffres définitifs seront donnés lors de la soirée des remerciements des bénévoles le 21 février 2025.



Puzzl'thon

Si vous souhaitez devenir acteur du téléthon et contribuer à cette grande fête de la solidarité dont l'objectif est de récolter des fonds pour soutenir la recherche et améliorer le vie des malades et de leur famille, contactez-nous :

catherinederiu@yahoo.fr ou puzzlthon85@gmail.com

Chavagnes maîtrise ses dépenses énergétiques

Depuis le début des années 2000, le Syndicat Départemental d'Electrification de la Vendée a décidé de s'engager pleinement dans la mise en œuvre de la transition énergétique sur le territoire de la Vendée :

- par un accompagnement à la rénovation énergétique de nos bâtiments publics.
- par le développement des énergies renouvelables

Le SyDEV s'appuie sur les données de consommations énergétiques des bâtiments recueillis dans un outil informatique mis gratuitement à notre disposition. La connaissance et la maîtrise des consommations énergétiques de notre patrimoine est une étape indispensable avant de s'engager dans un programme d'action en faveur de l'efficacité énergétique.

Les efforts portés depuis plusieurs années sur la gestion de l'éclairage public et la réhabilitation et/ou construction de notre patrimoine bâti (Salle Emeraude, Espace Saint-

Joseph, Espace Molière, Ecole Jules Verne, vestiaires du stade Jean de Suzannet, Mairie) ont permis de maîtriser nos consommations et donc nos dépenses énergétiques comme l'illustrent les quelques données suivantes.

Objectifs nationaux de la loi de transition énergétique de 2015 projetés sur le territoire vendéen fixaient la valeur cible à **30 kg/hab.**

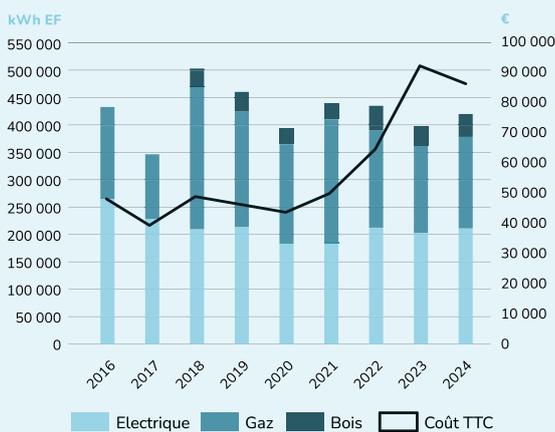
Nos valeurs clés par chavagnais en 2023

121 kWh
La consommation totale
(toutes énergies confondues hors carburant)

31 €
La dépense

14 kg
L'émission de CO₂

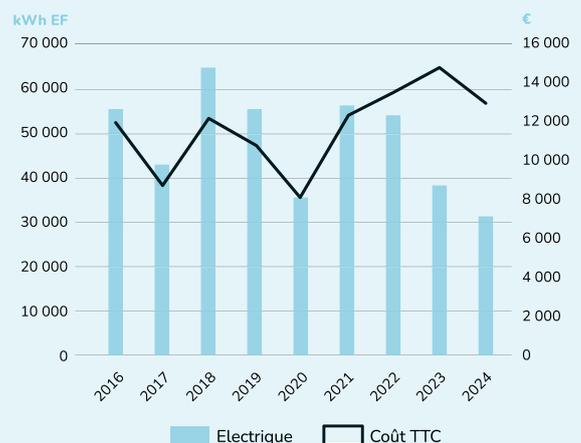
CONSUMMATION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS



Les données ci-jointes montrent l'évolution des 9 derniers exercices* avec une maîtrise contenue des consommations.

La hausse du coût de l'énergie depuis 2021 nous oblige à poursuivre les efforts en ce sens.
*Les données incomplètes de 2024 proviennent d'une estimation.

CONSUMMATION LIÉE À L'ÉCLAIRAGE PUBLIC



Les investissements et les différentes actions effectués ces dernières années sur l'éclairage public ont permis de réduire considérablement la consommation électrique du parc grandissant (598 candélabres) :

- Passage aux ampoules LED (37 %)
- Maintenance régulière = aucune vétusté
- Adaptation des horaires d'éclairage



FOCUS SUR L'ANNÉE 2023

La consommation a baissé de **14 %** entre 2015 et 2023 et de **32 %** de 2022 à 2023.

	COMMUNALE	DÉPARTEMENTALE
Consommation moyenne par point lumineux	75 kWh	120 kWh
Consommation moyenne par habitant	12 kWh	31 kWh
Coût de la consommation d'éclairage public par habitant	4,40 € TTC	9,99 € TTC
Coût de fonctionnement par habitant	9,78 € TTC	19,08 € TTC

MATÉRIELS ET DÉCARBONATION

Avec l'objectif de diminuer l'empreinte carbone, la commune investit dans l'« électrique » que ce soit pour le petit matériel ou pour les véhicules des services techniques.

Elle dispose déjà de trois véhicules utilitaires électriques et a fait récemment l'acquisition d'une tondeuse 360° électrique ainsi que d'un petit véhicule benne dédiés principalement aux espaces verts.



Une nouvelle organisation des tontes pour les stades et les espaces verts

La tondeuse autoportée n'a pas survécu à l'incendie survenu en octobre dernier aux ateliers municipaux. Plutôt que d'opter pour un remplacement à l'identique de ce matériel, **une réflexion a été engagée conjointement avec les services techniques sur l'organisation inhérente à l'entretien des espaces verts et des terrains de foot.**

L'acquisition simultanée des 2 robots de tonte électriques, d'une tondeuse autoportée plus compacte que la précédente et d'une nouvelle tondeuse autoportée électrique mulching 360° (plus polyvalente et performante pour les tontes régulières) permettrait sur une année un gain de 280 heures de travail sur les tontes, qui pourront alors être reportées de façon plus efficace sur les temps d'entretien des massifs (taille, désherbage), avec des interventions en équipe, en mode « chantier ». Ces investissements contribuent également à la décarbonation du parc roulant de la commune.



Concernant plus spécifiquement les robots de tonte, par retour d'expérience des utilisateurs dans d'autres communes, on observe, grâce aux tontes rapides

et régulières, une coupe nette et uniforme, une amélioration de l'aspect du gazon, une réduction des maladies, une meilleure fertilisation du sol. Les nouveaux systèmes GPS des robots évitent aussi des passages aléatoires ce qui permet un rendu de passage en bandes et régulier. Le faible poids de l'appareil limite aussi le compactage des terrains et réduit les ornières lors des conditions humides.

Les machines étant électriques, le gain de CO₂ estimé est de l'ordre de 90% et le coût de consommation pour un robot est estimé à 8 fois moins qu'une tondeuse thermique.

De plus, les robots peuvent travailler la nuit ce qui permet de tondre malgré les contraintes de planning de plus en plus présentes sur les terrains de foot (club de football, collège et écoles). L'acquisition de deux robots permettra aussi d'envisager l'entretien à terme des espaces attenants aux deux terrains de foot, autour de la piste d'athlétisme ainsi que le tout nouveau parc Bayard.





Nouveau pôle enfance jeunesse



En 2023, nous annonçons le projet de construction d'un pôle enfance jeunesse dans notre commune.

L'année 2023 nous avait permis de travailler l'ensemble de la faisabilité comprenant une phase de réflexion et d'interrogation des différents acteurs concernés par ce projet.

Pour l'ensemble de cette étude nous nous sommes fait accompagner par Vendée Expansion en tant qu'assistant maître d'ouvrage. Le rôle de cette entité était de nous apporter une expertise externe sur la faisabilité, la réalisation ainsi que toutes les obligations étant liées entre autres au marché public.



Pour rappel, ce bâtiment que nous avons rapidement renommé « pôle enfance jeunesse » répondra à plusieurs objectifs.

D'un côté l'accueil périscolaire de nos enfants, et de l'autre un espace dédié aux activités petite enfance (Bambinous, RPE), enfance, jeunesse et parentalité pour répondre aux besoins d'aujourd'hui et aux besoins futurs. Il a donc fallu se projeter au maximum dans les attentes de chacun sur la superficie du terrain de 1500m².

Suite à cela, le lancement de la **consultation des maîtres d'œuvre** a été réalisée lors du dernier trimestre 2023 et c'est le cabinet Archi Urba Déco (Montaigu) qui a été sélectionné pour cette mission.



L'année 2024 a permis de valider les plans, réaliser les démarches administratives et lancer les consultations techniques et opérationnelles.

Les caractéristiques suivantes ont été définies :

- bâtiment d'architecture contemporaine, avec une structure en béton en partie centrale et des structures en ossature bois pour le reste du bâtiment ;
- aspect extérieur principalement en bois, avec isolation par l'extérieur biosourcée ;
- système de chauffage par pompes à chaleur ;
- toiture permettant l'intégration de panneaux photovoltaïques ;
- attention portée également au traitement des tiers, notamment le voisinage immédiat à qui l'avant-projet a pu être présenté ;
- espaces extérieurs en partie végétalisés.

Le permis de construire a été déposé mi-décembre.

L'enveloppe budgétaire pour les travaux est fixée à 1 757 000 € HT (valeur oct. 2023). En incluant les frais d'études et d'acquisition de mobilier, le montant global de l'opération s'élèverait à environ 2 050 000 € HT, soit 2 460 000 € TTC. Pour financer une partie de ce nouveau bâtiment, des subventions seront sollicités auprès de la CAF, de la MSA, de l'Etat, de la région et du département.

Nous espérons une livraison à la fin du premier semestre 2026.



FOCUS SUR...



Les Figueurs : la commercialisation pour la 2^{ème} zone est lancée

Et voilà c'est parti : les 50 lots de la seconde tranche des Figueurs sont en vente !

Comme pour la 1^{ère} zone, un dossier de candidature doit être déposé en mairie et le choix s'effectue en priorisant les primo-accédants et les constructions pour les résidences principales. Les investisseurs pour réaliser des locatifs ne sont pas délaissés, nous laissons juste la possibilité aux futurs propriétaires de choisir en premier leur emplacement. L'accès pour du locatif sera rendu possible plus tard à compter du 1^{er} mars 2025.

Même si la commercialisation pour cette 2^{ème} zone s'annonce moins rapide que pour la 1^{ère}, des acquéreurs sont déjà sur les rangs, d'autres se font connaître. **Chavagnes est une commune attirante** pour plein de raisons qui peuvent parfois nous paraître normales mais pas si couramment réunies au sein d'une même commune : sa vie associative, culturelle (largement enrichie et reconnue depuis quelques années), son patrimoine bâti et paysager, ses établissements scolaires, ses équipements sportifs, sa Plaine des sports avec ses équipements sportifs et son nouveau Parc Bayard (véritable lieu de récréation et de rencontre au réel succès), ses commerces et services en tout genre, répondant à l'ensemble des besoins...

Ainsi, cette commercialisation ne devrait pas poser trop de soucis !



Jardins familiaux : intéressés, faites-vous connaître en mairie



Comme annoncé dans le précédent Trait d'Union, notre commission Aménagement du Territoire s'apprête à aménager... des Jardins. Appelons les familiaux, partagés... comme on veut, l'important n'est pas là.

L'idée est de proposer, par une mise à disposition, contre une redevance abordable, d'une petite parcelle de terrain équipée au minimum pour produire qui des

légumes, qui des fleurs, qui des petits fruits... Et cela avec l'aide d'une équipe attentionnée et attentive. Le tout dans un espace qui se voudra convivial, respectueux de l'environnement, facteur d'enrichissement de la biodiversité locale... Déjà quelques personnes se sont proposées pour son organisation et sa mise en place. Le lieu est trouvé, sa mise en valeur se fera au gré des arrivants.

Si vous êtes intéressé.es par une parcelle, avez envie de manger vos propres radis ou carottes, souhaitez prendre du plaisir à regarder la nature s'exprimer, désirez partager de bons moments au vert, avez envie d'apprendre à mettre en place vos propres végétaux, ou avez tout simplement besoin d'échanger avec d'autres autour de belles plantes, merci de vous faire connaître en mairie !



AAPPMA UNION DES ECLUSES

Open float Tube

Retour sur l'Open Float Tube du 27 octobre : une journée conviviale pour tous les passionnés de pêche !

Le 27 octobre dernier, l'Open Float Tube a rassemblé 62 participants adultes pour une journée dédiée à la pêche des carnassiers. En matinée, 6 jeunes âgés de 10 à 12 ans ont découvert la pêche aux leurres. Malgré leur motivation et leur persévérance, aucune prise n'a été réalisée par les enfants. Chez les adultes, la compétition a été marquée par de belles prises : perches, brochets, sandres et silures ont ravi les participants. Cet événement, placé sous le signe de la **convivialité** et du **respect de la nature**, a permis de mettre en lumière le potentiel de nos rivières et l'importance de préserver ce patrimoine naturel.

Merci à tous les participants, bénévoles et organisateurs pour cette belle journée, et à l'année prochaine pour de nouvelles aventures !

Inscrivez-vous à l'atelier pêche nature 2025 ! Envie d'apprendre ou de perfectionner vos techniques de pêche : contactez-nous à uniondesecluses.chavagnes@gmail.com

GEDA SECTEUR
ST-FULGENT

Un mini marché d'agriculteurs locaux pour le jardinier

T'as pas... du fumier pour mes patates, de la bâche pour mes fraisiers...

Les agriculteurs du GEDA (Groupe d'études et de développement agricole) du secteur de Saint-Fulgent, seront à leur rendez-vous annuel, samedi 9 mars, avec les jardiniers pour l'opération TAPA. Des jardiniers qui pourront faire le plein, pour la saison, de petites bottes de paille, de foin, de compost (engrais organique), de lombricompost, mais aussi de la ficelle et de la bâche. **Rendez-vous le samedi 1^{er} mars 2025, de 14h à 16h30, Parking de la salle de sport.**

www.pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr

Inauguration résidence Bellona

L'inauguration des 10 logements de la résidence Bellona, aux Figuiers 1, s'est déroulée le lundi 9 décembre, en présence de Mme Isabelle RIVIÈRE, Présidente de Vendée Habitat, M. Laurent SAUSSAYE, Directeur Général VH, 5 responsables de VH, M. Éric SALAUN, Maire de Chavagnes-en-Paillers et 3 élus, M. Pierre DENIS, Architecte DGA, et des locataires.

Ce programme immobilier se compose :

- d'un ensemble de logements intermédiaires de 8 logements, conçus sur deux niveaux : 2 T3 et 2 T2 au rez-de-chaussée et 2 T3 et 2 T2 à l'étage. Chaque logement possède un cellier et une terrasse ou un balcon privatif.
- de 2 logements individuels T4 sur deux niveaux avec une terrasse et un jardin.



La résidence Bellona comporte également 14 places de stationnement dont 4 places PMR au plus proche des logements.

Un premier bilan pour l'Heure Civique

Un an après le lancement de l'Heure Civique, la municipalité avait convié, jeudi 21 novembre, tous les volontaires, bénéficiaires et partenaires ayant participé au dispositif au cours de l'année écoulée, pour en observer le bilan et échanger sur son déroulement.

190 heures de volontariat

Depuis son lancement, en septembre 2023, l'Heure civique chavagnaise a été portée par Annie Michaud, adjointe en charge des actions sociales, et Gilbert Bideau, ambassadeur du dispositif. Ensemble, ils ont identifié les besoins des habitants et des structures locales (Ehpad, associations, etc.) et ont mis ces derniers en relation avec les **52 volontaires inscrits**.

Au total, ce sont **76 actions** qui ont été menées à bien grâce à l'implication des volontaires. La moitié de ces actions étaient collectives : animation de jeux et sorties avec les résidents des 2 Ehpad, surveillance au restaurant scolaire, aide à la

friperie du cœur organisée par les collégiens de Sainte-Marie et le Secours Catholique, nettoyage de la nature organisé par le conseil municipal des enfants, l'autre moitié des actions était d'ordre interpersonnel ; visites de convivialité, aide administrative, accompagnement régulier de personnes,...

Au total, 190 heures de volontariat ont été réalisées.



TEMOIGNAGE



« Juste à la retraite il y a un an, j'étais plus disponible, témoigne Marilyne, volontaire. Ce temps libre, je voulais en faire profiter aux autres. Une façon pour moi de me sentir utile et de renforcer les liens sociaux. À plusieurs reprises, je me suis portée volontaire pour différentes actions dont des animations en Ehpad.

Je connais l'importance des activités, surtout celles en extérieur car elles permettent aux résidents (certains ont très peu de visites) de sortir de leur structure le temps d'un après-midi. Je les ai accompagnés pour plusieurs sorties en extérieur avec toujours beaucoup de participants. »

Cimetière



Quelques informations et rappels au sujet du cimetière :

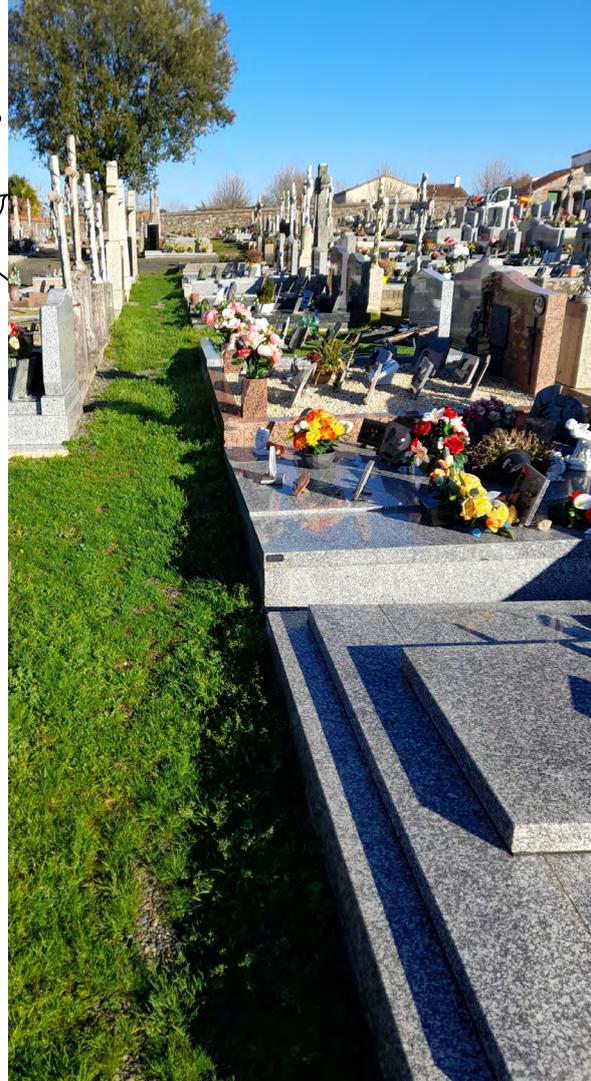
- La deuxième partie du cimetière est maintenant enherbée,
- Un nouveau tableau d'affichage va être mis en place à l'entrée du cimetière,
- Les concessions doivent être entretenues par les familles,
- Afin de respecter les espaces partagés des colobariums et du jardin du souvenir, les fleurs naturelles en pots ou bouquets ne sont autorisés qu'au moment des décès et à la Toussaint. En conséquence, dans le mois qui suivra ces dates, la commune se réserve le droit de les enlever. **Aucun autre accessoire ne sera accepté.** Les familles sont autorisées à faire poser un soliflore de leur choix sur la case du columbarium. Le dépôt de fleurs (naturelles ou artificielles) sera autorisé uniquement dans ce soliflore.
- En 2025, 18 cavurnes vont être installées.

RÉSERVATIONS PAR ANTICIPATION DE CONCESSIONS :

A partir du 15 février 2025, il sera possible de réserver une concession par anticipation pour un emplacement simple uniquement et sous condition. En effet, la mairie proposera 5 à 8 concessions à la réservation.

Les demandes devront parvenir avant le 31 mars 2025. Pour être prises en compte, elles devront comporter la justification d'un lien privilégié avec la commune.

NB : Si le nombre de demandes est supérieur au nombre de concessions disponibles, un tirage au sort sera effectué pour l'attribution des concessions courant avril.



Des pochettes SOS pour faciliter l'intervention des secours



Dans le cadre de sa politique destinée aux seniors, le Pays de Saint-Fulgent, Les Essarts lance **le dispositif « Ma pochette SOS »** pour contribuer au bien vieillir à domicile.

Le principe est simple : il s'agit d'une pochette en plastique étanche, avec à l'intérieur des informations médicales essentielles, à déposer dans le réfrigérateur et **permettant une prise en charge rapide des secours.**

Afin de faciliter la localisation de la pochette par les secouristes, un autocollant devra être collé sur la porte du réfrigérateur de la cuisine. Si la personne est en grande difficulté et ne peut s'exprimer, les secours sauront qu'elle dispose de cette pochette SOS en voyant l'autocollant et éviteront ainsi des recherches inutiles. Ce gain de temps peut sauver des vies.

Contenu de la pochette :

- Une fiche de renseignements
- La dernière ordonnance
- Des copies de la carte vitale, mutuelle et identité

Ce dispositif déployé sur les 12 communes du Pays de Saint-Fulgent - Les Essarts est connu des services de secours, pompiers, SAMU, services de soins à domicile, médecins, ambulanciers et gendarmes... Équipée d'un tour de cou, la pochette pourra être emportée facilement en cas d'hospitalisation en urgence.

3 000 pochettes vont ainsi être distribuées gratuitement à partir de janvier, sur simple demande auprès de votre mairie.

Renseignements auprès de votre mairie ou de la Communauté de communes
Tél. 02 51 43 81 61
paysfulgentessarts.fr



Théâtre Forum sur l'alcool & les jeunes

Dans la continuité de la réflexion portée par la mairie, un groupe de volontaires d'associations et le collège Sainte-Marie sur la thématique de l'alcool et les jeunes, il vous est proposé la pièce « Whisky Coma » portée par la compagnie Déclic, le vendredi 25 avril à 19h30 à l'Espace Molière.

Cette représentation théâtrale sera suivie d'un débat avec les participants. La compagnie réalisera deux séances, l'une en après-midi pour les collégiens et l'autre en soirée à destination des parents, des associations, des habitants de la commune et des élus du territoire de la communauté de communes.

CONTACT :

Mairie de Chavagnes-en-Paillers : 02 51 42 21 06

contact@chavagnes-en-paillers.fr

AMITIÉS CHAVAGNAISES

Rétrospective du 2^{ème} semestre 2024

Toujours du plaisir, de la convivialité et du partage !

Tout l'été, pendant que la marche et le chant ont fait un break, les autres activités hebdomadaires (jeux de cartes, boules) ont fonctionné.

Le 13 juin, 126 adhérents se sont retrouvés au Bois Foucaud à l'occasion du pique-nique traditionnel.

Du 14 au 21 septembre, 50 Chavagnais(es) ont séjourné à Port Barcarès et découvert les richesses du Sud de la France par de nombreuses visites. Le 17 octobre, 62 personnes ont pratiqué la pêche à la palourde à St Brévin puis ont visité à Pornic une fabrique de fromage (Le Curé nantais) et une brasserie.



Séjour à Port Barcarès

Le concours de belote du 7 novembre, organisé par les clubs du canton au profit du Téléthon, a accueilli 80 équipes et notre concours du 12 décembre a rassemblé 68 équipes.

Le 14 décembre, notre chorale "L'Echo des Maines" a interprété des chants de Noël dans le Jardin des Souvenirs.

Date à noter sur votre agenda : jeudi 20 mars, salle Emeraude, Conférence d'Atout Cœur (Insuffisance cardiaque et AVC) en partenariat avec les Amitiés Chavagnaises.

CONTACT :

Louis-Marie RABREAUD : 07 50 21 18 06

Gaby ALLAIN (marche) : 06 07 30 74 07

Jacky RAVON (chorale) : 06 45 05 41 39

amities.chavagnaises@gmail.com



Chorale "L'Echo des Maines"



Les activités de l'ADMR

Soutien envers les personnes aidées ou en perte d'autonomie, manifestations de convivialité et visites à domicile.



Jeux d'énigmes

L'ADMR Entre Maine et Grasla, ce sont 8 bénévoles qui organisent des après-midis conviviaux et des visites à domicile pour les personnes aidées. En octobre, pour la Semaine Bleue, nous avons proposé un spectacle "les Blondes" suivi d'un goûter à la Pastourelle des Brouzils.



Repas Intergénérationnel

Nous avons aussi organisé un repas intergénérationnel réunissant clients de l'ADMR, enfants des "Ptits Loups", résidents de la Maison de Vie de la Rabatelière et bénévoles. Une journée riche en partage, rires et jeux de société.

En novembre, un jeu d'énigmes sur la nutrition à Saint-Fulgent a rassemblé les participants dans la bonne humeur. Toutes ces animations sont gratuites. **Si le transport est un problème, contactez M. Odile Gallot 06 17 31 78 01.**

Nous recherchons des bénévoles pour nos futurs événements. En 2025, nous prévoyons du cinéma le 21 mars, "La Grange à Baptiste" le 15 avril et "Rigolavie" lors de notre AG le 10 juin.

NOUS RECHERCHONS DES BÉNÉVOLES, REJOIGNEZ-NOUS !

Nous vous accueillerons du
lundi au vendredi de 14h à 17h
 18 rue des tilleuls 85250 St Fulgent
 ou
 à la permanence de Chavagnes
mardi matin de 9h à 12h
 4 Place des Arcades 85250 Chavagnes-en-P.
Tél: 02 52 61 47 46
Mail: paysdestfulgent@admr85.org

EHPAD AU FIL DES MAINES

Sortie pour les résidents de l'Ehpad

Le lundi 16 décembre, les volontaires de l'heure civique, les bénévoles de l'Ehpad Osmane de Guerry et les familles ont accompagné les résidents pour une visite de notre commune habillée de ses plus belles décorations de Noël !

Les aînés ont ainsi apprécié les ornements de fêtes de fin d'année. Ils ont fait une halte à l'église avant de rejoindre la salle à manger des Pères de Sainte Marie où un goûter était servi.

Un bon moment de partage et de solidarité avec nos aînés. Ces sorties organisées par l'animatrice de l'Ehpad sont très appréciées des résidents.



Goûter de Noël

L'Ehpad Osmane de Guerry a eu le plaisir d'accueillir familles et résidents pour le traditionnel après-midi de Noël début décembre.

Les familles ont répondu présent avec près de 55 personnes venues profiter de l'animation (tour de chant de Baptiste SCHNEIDER) et du plaisir d'être ensemble et marquer ainsi le début des fêtes de fin d'année.

FONDATION PERCE-NEIGE

Recherche de bénévoles !



La Fondation Perce-Neige créée par Lino Ventura regroupe diverses maisons en France dont la Maison Perce-Neige de Chauché.

Notre structure œuvre pour accueillir et accompagner 30 adultes en situation de handicap avec déficience intellectuelle et/ou handicap psychique dans la rigueur, le respect et la générosité.

La Maison Perce-neige de Chauché a pour mission d'offrir un lieu de vie adapté, permettant aux résidents qu'elle accueille de développer et mobiliser leurs acquis par des activités psychomotrices ou stimulantes. Ainsi, chaque action favorise leur intégration sociale et relationnelle.

Parmi les activités suggérées, nous proposons :

- **La mise en bouteille du jus de pommes** au Verger du lac de la Guyonnière
- **Les balades en joëlette** le dernier vendredi après-midi de chaque mois, suivi d'un petit moment de convivialité.



Une joëlette c'est quoi ?

Un type de fauteuil roulant handisport qui permet la pratique de la marche ou de la randonnée pour des personnes atteintes de handicap physique ou de motricité des membres inférieurs. Son utilisation nécessite l'aide de deux personnes : l'une se place à l'avant et l'autre à l'arrière du fauteuil. Le soutien de la joëlette est assuré par une ou deux roues situées sous le fauteuil.

Toutes nos activités sont encadrées par des éducateurs de la maison Perce-Neige de Chauché et parfois soutenues par des bénévoles.

Les professionnels de la maison Perce-Neige de Chauché veulent permettre aux résidents de poursuivre ces activités si importantes pour leur équilibre et ont besoin d'aide pour y arriver.

Aussi, si vous êtes intéressées pour rejoindre l'équipe de bénévoles en place, partager un peu de votre temps pour une balade ou une autre activité, n'hésitez pas à contacter nos animateurs Alicia et Nicolas.

CONTACT :

alicia.greau@perce-neige.org
nicolas.champain@perce-neige.org

DON DU SANG

Démarrer l'année avec un geste de solidarité

La nouvelle année engage chacun à prendre de bonnes résolutions. C'est donc le moment idéal pour programmer votre prochain don dans votre agenda !

Après les fêtes de fin d'année, les réserves en produits sanguins ont besoin d'être réhaussées pour garantir la réponse aux besoins des patients. Notre commune accueillera une collecte de sang le :

**Mardi 18 Février
De 15h30 à 19h30
A la Salle Emeraude**

- Donner son sang, c'est très simple !
- Être âgé de 18 à 70 ans
- Peser au moins 50 kg
- Présenter une pièce d'identité avec photo
- Bien s'hydrater et ne pas être à jeun avant le don

Pas sûr de pouvoir donner ? Faites le test en ligne. Pour faciliter votre venue, prenez rendez-vous sur le site dondesang.efs.sante.fr ou sur l'appli Don de sang !



LE NID DES AIDANTS



Accompagner et soutenir au quotidien !

Vous accompagnez un proche atteint d'une maladie neurodégénérative (Alzheimer, Parkinson, Sclérose en plaque...) ou en perte d'autonomie à domicile ? Où que vous soyez en Vendée, soyez accompagné par le Nid des Aidants!

Contactez Emilie MAROT, Coordinatrice PFAR Nord-Est

Tél : 06 70 77 28 61
pfr.nordest@lna-sante.com
www.leniddesaidants.fr



Plus d'informations sur le site de l'ARS : www.pays-de-la-loire.ars.sante.fr

La dynamique commerciale de Chavagnes-en-Paillers

Dans le cadre du programme « Petite Ville de Demain », la commune a entrepris une réflexion sur son tissu commercial existant, ses besoins et ses possibilités de développement. Cette initiative s'est réalisée en 2022 en collaboration avec les commerces de la commune et la Chambre de Commerce et d'Industrie et a permis d'avoir une photographie précise de l'offre existante et de la comparer aux communes équivalentes.

Un tissu commercial riche et diversifié

En 2022, Chavagnes-en-Paillers bénéficiait d'un tissu commercial local bien développé, avec pas moins de 16 commerces et services principalement concentrés dans son cœur de bourg. Ces établissements jouent un rôle clé dans la vie quotidienne des habitants, en offrant une large gamme de produits et services de proximité.

En complément de cette offre, plusieurs commerçants enrichissent l'offre locale :

- un poissonnier est installé chaque jeudi matin sur la place des Arcades et un food-truck propose des repas rapides tous les jeudis soir Place des Justes,
- plusieurs professionnels à domicile complètent l'offre de services (coiffeuses, esthéticiennes...),
- à l'extérieur du centre-bourg, des producteurs locaux sont également implantés, proposant une variété de produits alimentaires.

Ainsi, la dynamique commerciale de Chavagnes repose sur une offre complète et diversifiée cohérente à sa taille en comparaison avec d'autres communes de 3 300 à 4 100 habitants. Ce modèle d'économie de proximité participe à l'attractivité du territoire et à son développement local.

Un cadre urbain adapté au développement commercial

Le centre-bourg est caractérisé par la présence de ses commerces et ses services, répartis sur deux zones bien distinctes : le secteur de l'église et celui des Arcades. Leur proximité avec les quartiers résidentiels permet de maintenir une fréquentation régulière d'une clientèle locale qui vient se compléter par une clientèle de passage. Cela favorise une vie commerçante dynamique et vivante. L'aménagement du secteur des Arcades et de l'îlot du Relais mixant commerces, services et logements ont insufflé une

nouvelle dynamique à la commune. De plus, l'aménagement de liaisons piétonnes et d'espaces paysagers reliant la place de l'église à la place des Arcades et s'étendant jusqu'aux quartiers résidentiels (rue des Vignes et Sacré-Cœur à l'Est ; secteur des écoles et quartiers Figuiers-Mûriers à l'Ouest) encourage à flâner et à consommer sur place. Ces projets contribuent à renforcer l'attractivité du centre-bourg, en facilitant la circulation piétonne et en améliorant l'ambiance urbaine.

Les projets à venir, tel que le renouvellement de l'îlot Ceppe, actuellement friche commerciale, devraient poursuivre cette dynamique et offrir de nouvelles opportunités pour faire du centre-bourg le véritable cœur battant de Chavagnes, à l'image de ce qui a été réalisé avec l'îlot du Relais.



Îlot Ceppe - Friche commerciale démolie en 2025

Le développement commercial dans le centre-bourg

À la suite des travaux de concertation réalisés avec la participation active de 19 entreprises locales, de la Chambre de Commerce et d'Industrie ainsi que de la municipalité, plusieurs pistes de réflexions ont émergé pour dynamiser le tissu commercial.

L'objectif partagé est simple : renforcer le développement et la pérennité du commerce sur notre commune, en créant un environnement favorable à son développement. Dans cette perspective, plusieurs actions sont explorées avec un focus particulier sur les sujets suivants :

- la mise en place d'une offre de locaux adaptée aux besoins et aux perspectives de développement des commerçants ;
- la mise en avant des offres économiques existantes ainsi que du patrimoine local (historique, naturel, associatif, etc.) afin d'attirer une nouvelle clientèle ;
- le renforcement de l'animation commerciale par l'organisation d'événements conviviaux dans le cœur de bourg.

Anita MENEUX
Responsable Pôle Entreprises & Territoires - CCI Vendée

« Chavagnes est une commune dynamique, à taille humaine, non dortoir, jeune, bien située géographiquement, avec un centre-bourg rénové, des espaces urbains aménagés et agréables, une commune bien desservie, bien équipée (présence d'un pôle santé, d'un collège...), avec des emplois et des associations dynamiques. Elle est considérée comme un pôle urbain structurant, du fait de son offre développée en commerces, services et équipements. »

Commerces et Services en centre-bourg

 Secteur de projet

Type d'activité

-  Alimentaire
-  Commerce
-  Hôtellerie, restaurant
-  Hygiène, soin, santé
-  Services aux particuliers
-  Local commercial disponible





— ENTRETIEN AVEC DES ARTISANS RÉCEMMENT INSTALLÉS

"Pâte à Mali's"

Installée Place de l'Eglise

En quelques mots, présentez-vous :

Je m'appelle Anne, j'ai 36 ans. J'ai 17 ans de métier en pâtisserie et je suis fière d'avoir monté mon entreprise de pâtisserie et ma boutique malgré mon handicap.

Comment avez-vous connu la commune de Chavagnes-en-Paillers ?

Habitante de la Copechagnière pendant un moment, je connaissais la commune par mon cercle privé, ainsi que quelques artisans locaux avant de m'installer. Au moment de la concrétisation de mon projet, j'ai reçu des propositions de locaux par la communauté de communes et j'ai pris contact avec la commune qui m'a présenté celui dans lequel je suis aujourd'hui.

Pourquoi votre choix s'est porté sur la commune de Chavagnes-en-Paillers ?

Il y a eu plusieurs facteurs : pour commencer un très bon contact avec M. le Maire, qui a su être à mon écoute et qui m'a très vite proposé cette cellule commerciale ; ensuite, l'étude de marché a conforté mon choix (zone

de chalandise assez étendue et surtout situation géographique stratégique de la commune au cœur de plusieurs axes majeurs).

Aujourd'hui, comment vous sentez-vous sur cette commune ?

Je me sens très bien, j'ai été bien accueilli par les autres commerçants et par la population. Les habitants ont vraiment joué le jeu, les produits que je propose sont appréciés avec des retours très positifs, certains de mes objectifs sont atteints. La communication sur les réseaux et le bouche-à-oreille me permettent de toucher une clientèle plus éloignée.

Des projets pour la suite ?

En 2025, c'est la continuité des gâteaux sur-mesure. J'ai eu quelques demandes particulières, je vais essayer d'y répondre, notamment sur les produits salés, et le chocolat disponible à la vente au sein de la boutique. Aujourd'hui ma priorité est de conserver mes fournisseurs locaux afin de garantir une très bonne qualité de produit.

"L'atelier des rêves"

Installé ZAE La Promenade

En quelques mots, présentez-vous :

Julien RAFFIN, gérant de l'entreprise « L'atelier des Rêves », nous fabriquons des Tiny Houses sur mesure, aménageons des conteneurs et rénovons des camping-cars.

Comment avez-vous connu la commune de Chavagnes-en-Paillers ?

Installé à Bellevigny depuis 2018 en location, nous arrivions en fin de bail. Nous avons contacté la Communauté de Communes pour savoir s'il y avait des possibilités d'installation sur le territoire et nous sommes donc arrivés à Chavagnes.

Pourquoi votre choix s'est porté sur la commune de Chavagnes-en-Paillers ?

La situation géographique et le prix attractif du terrain sur la zone de La Promenade nous permettent de

développer notre activité en ayant un local plus grand pour travailler.

Aujourd'hui, comment vous sentez-vous sur cette commune ?

Nous avons été très bien accueillis et la relance de l'UCAC est une très bonne chose. Cela permet d'échanger et de connaître les entreprises de la commune, mutualiser les moyens avec d'autres entreprises de la zone de La Promenade notamment (prêt de matériel par exemple).

Des projets pour la suite ?

Pas de projets à court terme si ce n'est de pérenniser l'activité de l'entreprise.





Relance de l'union des commerçants de Chavagnes-en-Paillers (UCAC) : une nouvelle dynamique en marche

Mardi 10 septembre, une nouvelle étape a été franchie pour les commerçants et artisans de Chavagnes-en-Paillers. Après plusieurs années de mise en sommeil, l'union des commerçants et artisans a officiellement été relancée lors d'une première réunion marquée par un enthousiasme notable et la présence de plus de 25 participants.

Une demande forte des nouveaux professionnels

Sous l'impulsion de jeunes commerçants et artisans nouvellement installés dans la commune, la relance de cette association était devenue une nécessité. « L'union avait été mise en sommeil pendant plusieurs années, il n'y avait plus personne. Et puis des jeunes artisans et commerçants sont arrivés, a expliqué Stéphane Girard, président de l'association. Il y a eu une forte demande. Voilà pourquoi nous sommes heureux de repartir tous ensemble. »

Cet élan collectif vise à redynamiser le tissu économique local et à renforcer la solidarité entre les acteurs du commerce et de l'artisanat.

Des objectifs clairs et une feuille de route ambitieuse

Lors de cette première réunion, plusieurs points essentiels ont été discutés. Une présentation du nouveau bureau a permis d'introduire les membres dirigeants, qui auront la responsabilité d'accompagner et de coordonner les actions de l'union. Les attentes des participants ont également été recueillies, reflétant une volonté commune de créer un cadre propice à l'entraide et au développement.

Parmi les propositions abordées, on retrouve :

- **Des animations commerciales** : l'organisation d'événements locaux pour attirer les habitants et dynamiser le commerce de proximité.

- **Des conférences et des formations** : pour répondre aux problématiques d'entreprises actuelles, telles que la gestion de la cybersécurité, un enjeu crucial pour les petites structures.
- **Une boîte à idées** : mise à disposition des membres pour recueillir les suggestions et assurer une participation active de tous.

Un élan prometteur pour l'avenir

Cette relance de l'union des commerçants et artisans de Chavagnes-en-Paillers représente bien plus qu'une simple réorganisation. Elle symbolise une nouvelle dynamique portée par l'engagement et la motivation des professionnels locaux. À travers une meilleure coordination et des actions communes, l'association entend redonner un souffle nouveau au commerce local et renforcer l'attractivité de la commune.

La prochaine étape consistera à concrétiser ces idées et à lancer les premières initiatives. Si l'enthousiasme affiché lors de cette réunion se maintient, nul doute que cette relance sera couronnée de succès.

.....



BASKET CHAUCHÉ CHAVAGNES ST FULGENT VENDÉE



10 ans du BCCFV

Les 6, 7 et 8 septembre 2024, le BCCFV a fêté ses 10 ans à Saint-Fulgent : 3 jours de festivités, de matchs, d'émotions, de partage autour des valeurs chères au club : passion, compétition, pour tous.



Tout à commencé par le musée des 10 ans du BCCFV qui a mis en lumière articles, photos, objets cultes et les temps forts du club de sa naissance à aujourd'hui.

Pour l'exposition d'une carte de la France avec les 170 clubs de BASKET qui nous ont souhaité un joyeux anniversaire par l'envoi d'un sticker, d'une lettre, d'un fanion, autour de témoignages de partage, de solidarité et la belle famille du sport collectif.

Bien sûr des matchs amicaux des plus jeunes jusqu'aux séniors ont permis de retrouver l'adrénaline de la compétition, tout comme le BaskIN et le Basket Tonic, nouvelle pratique proposée le lundi soir à la salle de danse de Chavagnes, où il reste des places.

Et des surprises de taille avec la troupe KDENS et ses 30 danseurs, suivie d'une banda qui ont lancé le ton de la soirée



Une soirée endiablée autour de nos fidèles VAMPS

du samedi soir. Plus de 300 convives réunis pour un dîner avec une vidéo surprise sur le BCCFV, le retour des VAMPS et un fil rouge endiablé mené par le comité d'organisation des quarts de finale challenge et coupe de Vendée à la salle His & O les 12 et 13 avril prochain.



La troupe KDENS

BILLARD CLUB LES GAVROCHES

L'école de billard

L'école de billard pour les jeunes en plein essort.

L'école de billard du club est en plein développement. 4 enfants de 8 à 15 ans se sont inscrits dès l'ouverture de l'école en septembre, les progrès sont rapides. Notre éducateur, Victor FERREIRA, est satisfait du niveau des

élèves et de leur attitude : sérieuse et appliquée. La bonne position, le dosage, la force du coup, les différents angles sont étudiés au premier trimestre.

Le 21 décembre, 3 élèves ont passé avec succès le 1^{er} niveau du "billard de



bronze" supervisé par l'entraîneur régional du pôle espoir de la ligue des Pays de la Loire au club des Herbiers.

Le club réfléchit à l'ouverture d'un créneau pour initier et former les adultes.

Vous pouvez contacter le billard club Les Gavroches :

Pour nous contacter:

billardclubesgavroches@gmail.com
ou via le site de la commune.

AVIRON CLUB DU BOCAGE VENDÉEN

Retour des activités sur l'eau !

L'Aviron Club du Bocage Vendéen valide un jalon important de sa reconstruction.

Malgré la perte de la totalité de son matériel et de son infrastructure à la suite de l'incendie d'août 2023, l'Aviron Club du Bocage Vendéen n'a jamais cessé de fonctionner. Cela n'aurait pas été possible sans le soutien de la commune de Chavagnes, de la Fédération Française d'Aviron, du Comité Départemental d'Aviron de Vendée, des clubs d'aviron de la Roche sur Yon et de Cholet, ainsi que de nombreux partenaires qui nous ont aidés et qui continuent de le faire.

Aujourd'hui, après des mois d'efforts sans jamais avoir cessé de ramer, au sens propre comme au figuré, les adhérents retrouvent enfin le plaisir de glisser sur l'eau. De nouveaux équipements ont été acquis et, débutants comme confirmés, peuvent de nouveau s'entraîner sur le lac de la Bultière.

Les licenciés invitent les habitants de la région à venir découvrir ou redécouvrir les joies de l'aviron. Le club souhaite partager sa passion et montrer que, malgré les tempêtes et vents contraires, il est toujours possible d'aller de l'avant.

INFORMATIONS OU INSCRIPTION :

contact@basenautiquebultiere.com



SAINT LOUIS HANDBALL

Le Noël du SLHB et ses projets pour 2025



Fin d'année 2024, le SLHB ne cesse d'innover en proposant plusieurs initiations au Handfit, qui fut un réel succès ! Cette discipline est une pratique dédiée au bien-être, combinée au cardio, renforcement musculaire et étirements... Les inscriptions sont d'ores et déjà possibles depuis ce début d'année.

Le samedi 21 décembre 2024, le SLHB fêtait Noël ! L'idée était de rassembler un maximum de licenciés et leur famille, tout au long de la journée, autour d'un tournoi parents/enfants, sous forme de mini jeux, type olympiade, dans une bonne ambiance et en toute convivialité.



Pour clore cette journée, la Saint Louis Handball organisait un repas dansant pour tous ses licenciés et leurs proches. Avec cet état d'esprit, le hand Chavagnais peut surfer sur une excellente dynamique.

SAVE THE DATE !

Le club a l'opportunité d'organiser et de recevoir 16 équipes masculines et féminines, en intercomités interrégionaux, le week-end de Pâques.

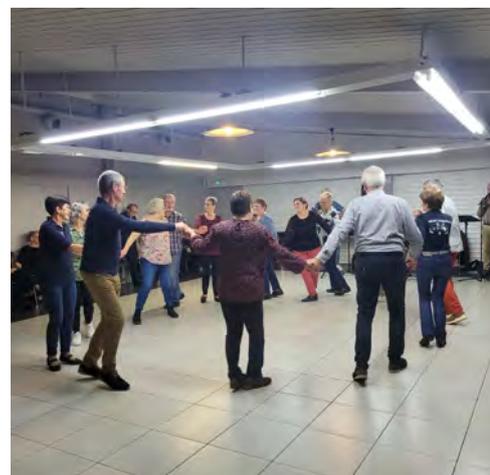
FOLKA DANSE

Chouette soirée avec les "Beucquots d'Aux Lucs" et "Moul'à Gaufres"

Le 15 novembre 2024, c'était "bal retour" avec le groupe de danse des Lucs sur Boulogne.

C'était une soirée conviviale, festive en toute simplicité pour partager danse, repas, rires et ...Soirée "ambiancée" grâce au groupe de musiciens "Moul'à Gaufres". **Prochain bal : 9 mars 2025 à la Rabatelière.** Vous aussi, vous pouvez à tout moment découvrir les danses traditionnelles et passer une soirée sympathique lors de l'atelier danse les mercredis soir à partir de 20H15 à la salle de danse.

CONTACT : Gérard Gaborieau : 06 99 01 95 97 - folka.danse@gmail.com



Eveil à la Gym pour les tout-petits dès 6 mois

Vous êtes assistante maternelle ou parents d'enfants de 6 mois à 3 ans ? La St Louis Gym vous propose des séances de "Gym des tout-petits", au complexe sportif His&O à Chavagnes-en-Paillers.



Au travers de parcours et d'activités sensorielles, les enfants développent leur motricité, leur coordination et leur confiance en eux dans un cadre sécurisé et stimulant. C'est l'occasion pour les enfants de s'éveiller, de découvrir, de se défouler et en plus de profiter de copains/copines. Les séances d'une heure sont proposées les mardis matin (hors vacances scolaires).

Julie, coach de gym du club, propose une approche pédagogique en respectant les rythmes des enfants.

La **Gym des Tout-Petits** offre aussi un véritable lieu de rencontre et d'échanges pour les assistantes maternelles et les jeunes parents résidant sur la Communauté de Communes.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :

stlouisgymnastique@gmail.com

St Louis Gym : Une nouvelle dynamique pour la saison 2024-2025

La St Louis Gym continue son développement. Avec 296 gymnastes – filles et garçons – et 175 adultes pratiquant le fitness, notre club a franchi un nouveau cap cette année. La St Louis Gym devient un véritable acteur de la vie associative locale, avec des projets ambitieux et une implication renforcée de tous ses membres.

Avec l'arrivée d'un tout nouveau bureau, une attention particulière est accordée à la participation active des parents, qui sont invités à s'impliquer dans le quotidien du

club à travers le pacte "Je m'engage pour la St Louis Gym". Ce pacte permet à chaque parent de contribuer, à son niveau, à la bonne marche du club en consacrant un peu de son temps pour une mission particulière (communication, juges lors des compétitions, matériel, organisation du gala...).

LES ÉVÈNEMENTS À VENIR :

- **Samedi 1er et Dimanche 2 mars 2025** : Challenges par Equipes, salle His&O, compétition départementale.

Saison 2024-2025 : Une saison riche sportivement et en manifestations

Nous allons entamer la deuxième partie de saison pour les séniors filles et garçons. A noter de très bons résultats pour les séniors filles pour cette première saison en compétition avec une première victoire en championnat contre Pouzauges-La Châtaigneraie 2 sur le score de 4-1 et une victoire en coupe de Vendée contre Saint-Fulgent aux tirs aux buts.

Nous avons vécu un des premiers temps forts de l'année avec le tournoi de futsal qui s'est déroulé le vendredi 20 décembre et nous nous projetons maintenant sur un autre de nos évènements majeurs, le rassemblement de jeunes



U8-U9 "Chavafoot" qui se déroulera le samedi 5 avril. Suivra ensuite notre traditionnel tournoi de sixte qui se déroulera le jeudi 29 mai 2025.

Le club du FCCR a également été récompensé Lauréat Argent lors de la 1ère édition du concours Bénévol'Club d'Or, organisé par la Ligue de Football des Pays de la Loire. Cette récompense vient mettre en avant l'investissement et l'engagement au quotidien de l'ensemble de nos bénévoles, merci à tous ceux qui font vivre et progresser le club.

Allez le FCCR !

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS (CME)

Installation du nouveau Conseil Municipal des Enfants

Les élections se sont déroulées le 18 octobre au sein de la mairie.

Les élèves du CE2 au CM2 des écoles Nazareth et Jules Verne ont pu voter pour leurs camarades qui représenteront les futures idées et projets à venir durant leur mandat.

Le 11 novembre, les nouveaux élu(e)s ont été accueillis avec leurs parents par M. Le Maire et la commission Enfance et jeunesse.

Au programme : présentation du Conseil Municipal des Enfants, lecture de la charte de l'élue puis remise des écharpes. S'en est suivie la cérémonie commémorant l'Armistice du 11 novembre au jardin des souvenirs.



Après avoir déposé la gerbe au pied du Monument aux Morts, les élus ont lu les noms des soldats morts pour la France.

Un devoir de mémoire fort, solennel qui marque le début de ce nouveau mandat.

Composition du CME 2024-2025 :

Bienvenue aux nouveaux élu.e.s :

Ambre, Lydsia, Aaron, Adam, Nell et Tom qui rejoignent au sein du CME les élu.e.s désignés en 2023: Lana (absente sur la photo) Louise, Théo, Noam, Aimée et Soline.

La 1^{ère} séance s'est déroulée le 10 janvier où nos jeunes élu.e.s, avec la commission Enfance Jeunesse ont pu rassembler les idées et les projets pour l'année à venir.

Le Conseil Municipal des Enfants vous souhaite une belle année 2025.



MAISON DES ADOLESCENTS

Permanence de la Maison des Adolescents (MDA)

La MDA pour accompagner les adolescents du territoire. C'est un lieu ressource, d'accueil généraliste, d'écoute, d'évaluation, de soutien et d'accompagnement pour les adolescents et leurs parents.

Les jeunes de 11 à 21 ans peuvent s'y rendre accompagnés ou non de leurs parents, anonymement et gratuitement.

POUR L'ADOLESCENT :

Tu peux t'y rendre librement pour poser tes questions et obtenir des réponses à tes préoccupations. Une équipe de professionnels sera à ta disposition en fonction de tes besoins. Infirmières, Educatrices, Animateur, Psychologues, Diététicienne, Médecins...

POUR LES PROCHES :

Vous êtes parents d'un adolescent et vous êtes préoccupés : vous vous sentez parfois impuissant le dialogue est souvent difficile, la MDA peut vous soutenir et vous accompagner face aux difficultés auxquelles vous êtes confrontés. Vous avez besoin en tant que parent, d'un conseil, d'échanger de trouver une solution à un problème de comportement, de scolarité, de dépendance de votre ado ?

UN ESPACE D'ÉCOUTE POUR LES ADOLESCENTS

La Maison Départementale des Adolescents de la Vendée est un lieu ressource, d'accueil, d'écoute, de soutien et d'accompagnement pour les adolescents et leurs parents. Les jeunes de 11 à 21 ans peuvent s'y rendre accompagnés ou non de leurs parents, anonymement et gratuitement.

Des permanences seront assurées sur rendez-vous :

- un lundi après-midi deux fois par mois à Essarts-en-Bocage (dans les bureaux France Services de la Mairie)
- un mardi entier par mois à Chavagnes-en-Paillers (dans les bureaux n°6, face à la Mairie, place des Justes)

INFOS & RENSEIGNEMENT :
N° unique pour les prises de rendez-vous : 02 51 62 43 33

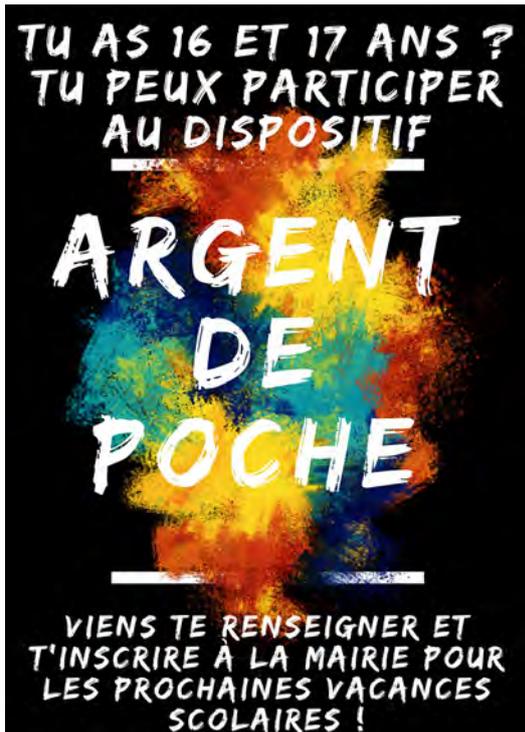
SAINT-FULGENT Les ESSARTS

La MDA 85 est située à la Roche Sur Yon (133 boulevard Aristide Briand) mais dispose de plusieurs antennes et souhaite être au plus proche des jeunes et des familles. C'est pourquoi des permanences seront assurées sur rendez-vous dans le Pays de Saint-Fulgent – Les Essarts :

- un lundi après-midi deux par mois à Essarts-en-Bocage (dans les bureaux France Services de la Mairie)
- un mardi entier par mois à Chavagnes-en-Paillers (dans les bureaux face à la Mairie n°6 place des Justes)

Le n° unique pour les prises de RDV : 02 51 62 43 33.

Plus d'informations sur le site :
<https://www.mda-85.com/>



Opération Argent de poche

Le dispositif crée la possibilité pour des adolescents de la commune âgés de 16 et 17 ans de participer à des ateliers de travaux sur la commune sur une demi-journée à l'occasion des vacances scolaires et de recevoir en contrepartie une indemnisation (dans la limite de 15 € par jeune et par jour).

Ils sont encadrés par des agents du service technique pour diverses missions : entretien des espaces verts, nettoyage de l'école Jules Verne, entretenir le cimetière, balayer des feuilles mortes, laver la main courante au stade de foot. Les agents montrent bienveillance et enthousiasme à transmettre leur savoir-faire.



Renseignements et inscriptions sur le site internet de la commune : www.chavagnes-en-paillers.fr

Devenez bénévole au restaurant scolaire



En 2025, la commune recherche toujours activement des bénévoles pour l'accompagnement des maternelles au restaurant scolaire.

Nous aimerions étoffer notre équipe de bénévoles déjà en place pour rendre ce temps plus serein pour nos enfants et plus agréable pour les adultes présents le midi au restaurant scolaire (découpe des aliments, aide à la prise du repas, surveillance...). Votre aide sera également la bienvenue pour le trajet des tout-petits de l'école vers le restaurant aller et retour. En parallèle de l'équipe de surveillance, votre présence aura aussi et surtout pour but de rassurer les petits, de les apaiser et de les aider à prendre leur repas, mettre leur manteau, s'installer...

Disponible tous les midis ou seulement de temps en temps, dès ce début d'année ou en cours d'année... Nous serons déjà ravis de vous accueillir pour aider les 3-6 ans.

Si vous êtes intéressé(e) ou connaissez des personnes susceptibles d'être intéressées, n'hésitez pas à nous contacter ou à venir nous voir directement en mairie.

Nous remercions aussi les bénévoles déjà en place pour leur investissement au quotidien et l'accompagnement dont ils font preuve auprès des enfants de notre commune.

Portes Ouvertes au Collège Sainte Marie

Nous préparons l'accueil des nouvelles familles lors de nos portes ouvertes le samedi 1^{er} mars 2025 de 9h30 à 12h.

Le collège accueille tous les jeunes du secteur des communes de Bazoges en Pailers, Saint Fulgent, La Rabatelière et Chavagnes-en-Paillers. Nous avons développé au cours des dernières années de nouvelles méthodes d'accompagnement comme la méthode des préoccupations partagées, la médiation par les pairs.

Nous sommes fiers de partager notre savoir-faire au plus grand nombre, montrer la qualité du travail réalisé avec les jeunes et pour les jeunes. **Notre particularité est l'existence d'ateliers « de Marie » en groupes réduits** le mardi et jeudi après-midi pour apprendre autrement.

Nous vous attendons nombreux et serons heureux de vous accueillir !



COLLÈGE SAINT MARIE

L'OGEC du Collège Sainte Marie : qui sommes nous ?

L'OGEC regroupe 7 membres bénévoles qui soutiennent activement la communauté éducative dans sa mission d'accueil et de formation des élèves.

Nos missions sont très nombreuses :

- **Gestion financière de l'établissement**
- **Employeur des salariés non enseignants** : ils sont au nombre d'une dizaine de salariés. Bienvenue à M. GUINEBERTEAU, responsable de la vie scolaire.
- **Gestion immobilière** : entretien, rénovation des locaux, gestion de matériels, aménagement et agrandissement des locaux.

Depuis la rentrée, les principaux sujets qui nous animent sont :

- La finalisation de **l'aménagement de la salle Hélène de Suzannet**.



- **La végétalisation de la cour.**
- **La communication externe avec une modernisation du site internet et la création d'une vidéo** montrant concrètement l'ambiance chaleureuse qui règne au sein de l'établissement et de donner envie à d'autres familles de nous rejoindre.

Sont Co-présidents : Véronique SOUCHET et Jacky COUTAUD, Trésorière : Marthe SORIN, Secrétaire : Philippe MAINGOURD



Nous sommes fiers de participer à la dynamique de notre collège et invitons chaque membre de la communauté à contribuer à son rayonnement.

Venez nous rencontrer aux portes ouvertes du collège !

Si vous souhaitez en savoir plus ou vous investir dans nos projets, n'hésitez pas à nous contacter : secretariat@saintemarie-chavagnes.fr

L'APEL : soutien des familles et du collège

L'Association de parents d'élèves est très heureuse d'accompagner activement le collège tout au long de l'année.

2023-2024, une année bien remplie !

Notre habituelle vente de saucissons à l'automne nous a permis de collecter des fonds dont les bénéfices ont permis de réaliser le financement de matériels pour les cours (bancs, panneau de basket), les sorties des élèves et une conférence sur les dangers des multimédias.

Echanger, écouter, accompagner

L'équipe de l'APEL a été présente lors des réunions de rentrée, des portes ouvertes et des spectacles de fin d'année. Nous participons aussi à la vie de l'établissement, lors des conseils d'établissements pour échanger sur les actualités et les évolutions de l'établissement, ou encore à la commission communale de restauration scolaire.

2024-2025, une année qui s'annonce dynamique

Pour cette nouvelle année scolaire, des actions ont déjà été menées comme la rénovation du billard, la vente de saucissons ou le défi puzzle. Nous prévoyons pour la suite une vente de brioches au printemps. Nous sommes actuellement 6 membres au sein de l'APEL et notre plus grand souhait serait d'accueillir de nouvelles personnes afin de dynamiser davantage encore notre équipe et enrichir l'aide que nous apportons au collège..



Si vous souhaitez nous rejoindre ou tout simplement en savoir plus sur notre fonctionnement, vous pouvez vous faire connaître auprès du secrétariat du collège.

Toute l'équipe de l'APEL du Collège Sainte Marie vous souhaite une bonne année 2025 !



AMICALE JULES VERNE

2024 a été remarquable, 2025 sera magistrale !

Les amicalistes de l'école Jules Verne ont clôturé l'année en beauté avec une nouveauté enchantée. Vont-ils s'asseoir sur leurs beaux lauriers ou continuer à nous subjugué ?

L'automne a été marqué par la fameuse **bourse aux jouets**, toujours aussi populaire. Mais c'était aussi l'occasion de préparer un événement qui allait marquer le début des vacances de fin d'année : **le marché de Noël** !

Pour la toute première fois, les membres de l'association et le corps enseignant ont ouvert la cour de l'école aux artisans pour proposer une parenthèse magique et festive. Le Père Noël a également répondu présent pour prendre la pose avec les familles. Il a été accompagné d'une de ses lutines qui a offert un spectacle immersif aux enfants.

Ces derniers ont également pu goûter à de savoureux jus de raisins chauds et à des gâteaux réalisés par les parents. Ils sont repartis avec leurs jolies créations et une seule question en tête : « on fait quoi après ? »

Et bien, rendez-vous le 16 mars prochain, pour le loto annuel ! Pour la deuxième année consécutive, l'équipe vous prépare une après-midi ludique et pleine de cadeaux. Alors, tous à vos jetons ! Et pour ceux qui raffolent du jus de pommes des Vergers du Galichet, nous ferons une distribution le 5 avril.

Alors, à très vite !



ÉCOLE JULES VERNE

Sortie découverte à la ferme du Terrier

Les élèves sont allés à la ferme du Terrier de Bazoges en Pailleurs planter une haie bocagère, visiter la ferme et observer la production de yaourts en partenariat avec "Des enfants et des Arbres".

Les enfants des classes de CE2, CM1, CM2 sont allés à la ferme du Terrier planter des arbres. Ils ont commencé par voir la production des yaourts dans le laboratoire. Ils ont appris que les ingrédients ont d'abord été mélangés dans la conditionneuse, puis une fois mis en pots, les yaourts ont été déposés dans l'étuve pour 4 à 5 heures de refroidissement. Il y a 17 goûts différents et 1400 produits fabriqués par jour.

Ensuite, ils sont allés voir les veaux. Les enfants ont appris que la nourriture des vaches est un mélange d'aliments concassés composé de maïs, de blé, d'herbe, de foin etc... Il y a 75 vaches sur la ferme. Chaque vache produit 15 à 20 litres de lait par jour ! Les vaches sont allées dans le champ. Elles ont mangé.

Puis les élèves ont vu le cycle de la germination de l'arbre. Ils ont mangé. En dessert ils ont dégusté le riz au lait de la ferme ou du yaourt au citron.

Puis, les écoliers ont appris comment planter des arbres. Pour commencer, ils ont mis les racines des plantes dans du pralin. Ensuite, ils ont déposé les arbres dans le trou. Et enfin, ils l'ont rebouché avec de la terre puis, par dessus, du paillis. Et ils sont rentrés en bus.



APEL DE L'ÉCOLE NAZARETH

Nouveau succès pour Noël à Nazareth !

L'APEL de l'école Nazareth vous présente ses vœux pour l'année 2025. Heureuse du résultat du marché de Noël, l'APEL démarre l'année avec plein de nouvelles idées.

Le samedi 30 novembre, s'est déroulée la 4^{ème} édition du marché de Noël à Nazareth. Les Chavagnais se sont, une nouvelle fois, déplacés en masse pour profiter du village de 30 exposants qui avait été installé dans la cour des maternelles de l'école, de 14h à 20h. Les visiteurs ont pu profiter en début d'après-midi, de la représentation de la compagnie Gribouille et Tournicouette. Les élèves ont offert ensuite, un joli spectacle mêlant danses et chants. Les animations ont permis aux enfants d'avoir des étoiles plein les yeux avec le carrousel des chaises volantes, la pêche de Noël ou encore la chasse aux lutins farceurs sans oublier le cracheur de feu et la visite du Père Noël... Enfin, chacun pouvait se restaurer sur place avec tartiflette sur réservation ou sandwiches. Nous vous remercions d'avoir répondu présent.

Le vendredi 6 décembre, a eu lieu l'assemblée générale. Ce fut l'occasion de revenir sur l'année écoulée, les différents projets réalisés (Floralies, dossier numérique...) et sur les projets futurs ainsi que l'élection du nouveau bureau.

Si vous souhaitez vous investir, un peu, beaucoup, passionnément... N'hésitez pas à nous rejoindre : apelnazareth85@gmail.com

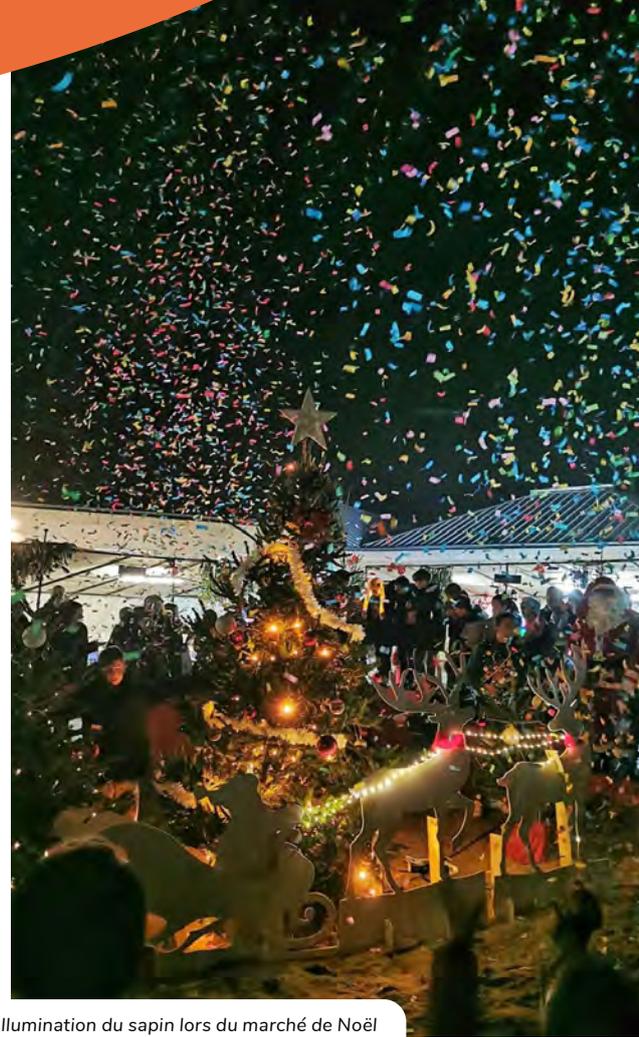


Illustration du sapin lors du marché de Noël



LES BAMBINOUS

Des nouvelles des Bambinious

Cette année les Bambinious ont fait leur Assemblée Générale, toute l'équipe du bureau remercie Séverine Bosseau pour son implication.

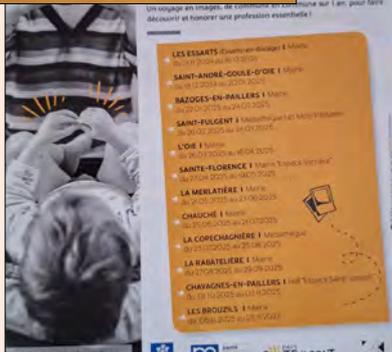
Les enfants sont ravis de faire des visites à l'EHPAD au fil des Maines, à la résidence Ranfray et au PASA, ce sont des moments de partages appréciés des enfants et des résidents. Tous les lundis et jeudis de 9h à 12h ont lieu les matinées d'éveil de l'association à la salle Tourmaline et une à deux fois par mois dans cette même salle a lieu les matinées animées par le RPE (Relai Petite Enfance de Saint Fulgent).

Une exposition itinérante a été conçue par la communauté de communes pour promouvoir le métier d'assistantes maternelles, n'hésitez pas à aller la voir. Si vous êtes jeunes futurs parents ou si vous arrivez juste dans la région, n'attendez pas pour rechercher le moyen de garde pour votre bébé.

Pour tous renseignements n'hésitez pas à nous contacter : lesbambinious85250@gmail.com



DU 21.11.2024 AU 25.11.2025



Bilan & projection

Une rentrée en beauté

Au sein des centres de Chavagnes et la Rabatelière, ce sont pas moins de 200 enfants accueillis matins et soirs depuis cette rentrée. 40 petits nouveaux prennent leurs repères au milieu des copains.

Retour sur la quinzaine de prévention

Lors de la quinzaine de prévention organisée en partenariat avec les écoles et la municipalité, les Frimousses ont participé à un atelier Kamishibai* (technique de contage d'origine japonaise basée sur des images qui défilent dans un théâtre de bois) avec Gribouilles sur les émotions.



L'équipe d'animation : départ de Sophie et arrivée de Louise.

Pour que vos enfants soient encadrés au mieux, l'équipe se forme régulièrement : fin septembre, la Protection Civile est venue au centre pour la formation Prévention et Secours Civiques.

Rentrée 2025

Pour les nouvelles familles qui n'ont pas encore de dossier d'inscription il faudra prendre RDV 15 jours avant l'arrivée envisagée de votre enfant pour établir le dossier et visiter les lieux.



ALSH LES P'TITS LOUPS
Espace St Joseph
impasse Louis de Cheigné
85250 Chavagnes en Pailleurs
02.51.42.30.58

Conseil d'Administration

Qui sont les parents bénévoles qui s'occupent des P'tits Loups ?



VOUS VOULEZ INTÉGRER NOTRE ÉQUIPE ?

Pour faire connaissance avec d'autres parents,

Pour proposer une aide liée à ses compétences,

Pour permettre à l'accueil de nos enfants de continuer d'exister.

...ellement cette belle équipe ?
sptitsloups@outlook.fr

Les P'tits Loups... par les parents bénévoles

« Les P'tits Loups » est une association gérée par des parents bénévoles qui donnent de leur temps pour le bien-être de vos enfants sur l'accueil périscolaire et de loisirs.

L'association a réuni ses adhérents en Assemblée Générale Extraordinaire le 15 octobre 2024 pour pouvoir leur présenter notre projet d'affiliation à la fédération Familles Rurales, pour permettre de sécuriser l'association pour l'avenir. Après les votes en ligne, le résultat est le suivant : sur 209 familles consultées, 46 ont voté (lors de l'AGE ou en ligne), soit 22,01% des familles. Nous engageons donc les démarches pour affilier l'association au 1^{er} janvier 2025.

À noter : le Conseil d'Administration vous prépare une surprise pour les 25 ans de l'association, réservez dès à présent votre 15 novembre !



Suivez Les P'tits Loups sur :

Facebook : lesptitsloups85250

Portail famille :

<https://lesptitsloups85.portail-defi.net/login>

BIENVENUE À

Stéphanie Meunier, “M et Vous”

Passionnée de mode et de vêtements, après avoir privilégié pendant quelques années sa vie de maman Stéphanie Meunier s'est lancée dans un nouveau défi, le prêt à porter à domicile.



Cette passion pour la mode, elle a souhaité l'exercer de façon indépendante avec le besoin d'être proche des gens, de pouvoir répondre à toutes les demandes lors de ses ateliers de vente à domicile.

« J'aime habiller la différence, être conseillère et surtout à l'écoute »



Pour compléter les ventes à domicile, Stéphanie Meunier se lance dans les « boutiques éphémères »

La prochaine boutique éphémère aura lieu le vendredi 4 avril à la petite salle Emeraude de 10H à 21H.

Noémie Pasquier Masseuse bien-être à domicile

Après avoir emménagé sur la commune en 2018, j'ai créé mon entreprise de soins bien-être à domicile en 2020 en complément de mon activité salariale en spa. Aujourd'hui, je souhaite développer cette activité sur le secteur en vous proposant mes services à votre domicile.

Je propose des massages pour les femmes enceintes, pour les enfants, des ateliers massage bébé ainsi que des massages bien-être sur mesure.

Vous trouverez également sur ma carte, des soins corps plus courts tels que le massage étoile et le massage sur chaise ou des soins sans huile comme le thaï au sol ou le soin énergétique ainsi qu'un massage aux coquillages chauds ou à la bougie.

Pour tout contact ou prise de rendez-vous : 06.23.02.06.91 ou par mail noemie.evansionmassage@gmail.com.



Retrouvez-moi également sur Facebook et Instagram @No'évasionmassage



“L'Atelier des Rêves”

Créé en 2018 à Bellevigny, « L'Atelier des Rêves » s'est installé à Chavagnes-en-Paillers, à La Promenade, en mai 2024. Spécialisée dans la fabrication de Tiny House, chalets en bois sur remorques routières et l'aménagement de conteneurs, cette entreprise artisanale fait tout de A à Z, de la création à la livraison sur site dans toute la France.

« Nous fabriquons environ 5 à 6 Tiny House par an en offrant à nos clients, un produit personnalisé et sur mesure, explique Julien RAFFIN, gérant de l'entreprise. ».

La Tiny House se veut écologique, minimaliste tout en constituant un habitat alternatif affichant le confort d'une vraie maison. Né de ces convictions, « L'Atelier des Rêves » les conçoit sur mesure en alliant matériaux naturels et durables dans une démarche éco-responsable.e.

CONTACT :

Tél : 06.86.83.38.17, contact@latelierdesreves-tinyhouse.fr



[latelierdesreves_tinyhouse](https://www.facebook.com/latelierdesreves_tinyhouse)





Magali Raveleau, “Atelier M”

Après une activité de secrétariat au sein de l'entreprise de son mari, Magali RAVELEAU a créé son entreprise « L'atelier M » en août 2024 et ouvert, depuis début décembre, une boutique située au 93, rue du calvaire à Chavagnes-en-Paillers.

Vous y retrouverez une gamme de bijoux en acier inoxydable, argent ou doré à l'or fin et ornés de diverses perles en verre, cristaux, céramique ou pierres naturelles. Magali vous propose des bijoux à la vente mais aussi des pièces personnalisées qu'elle réalise elle-même..

« L'atelier M est né d'une passion commune avec ma fille Clara pour la diversité des bijoux, la mode et le contact humain. Ensemble, nous sélectionnons des bijoux alliant esthétique et qualité, chaque bijou est choisi avec soin pour offrir à chaque cliente et client, non seulement de la beauté mais aussi une histoire et une énergie positive ».

Que ce soit pour offrir ou se faire plaisir, n'hésitez pas à lui rendre visite à la boutique ouverte le vendredi de 9h à 18h et le samedi matin de 9h à 12h.

CONTACT :

Tél : 06.18.18.31.85, magali.raveleau@wanadoo.fr

  Atelier M

Marina Peaud : une expertise administrative au service des entreprises locales



Depuis quelques mois, Marina Peaud, riche de 22 ans d'expérience en RH et formation, propose des services d'accompagnement administratif via Marin'Admin.

Cette structure offre des solutions sur mesure, couvrant un large éventail de prestations : gestion des salariés, secrétariat, suivi des formations, facturation, organisation d'événements, etc. Marina intervient sur site ou à distance, permettant aux entreprises de se recentrer sur leur cœur de métier.

Flexibilité et missions sur mesure

Les services s'adaptent aux besoins ponctuels ou réguliers des entreprises, qu'il s'agisse de renforts administratifs temporaires ou d'un accompagnement

à long terme. Marin'Admin répond aussi bien à des besoins ponctuels, comme lors d'un surcroît d'activité, qu'à des missions récurrentes, par exemple pour la gestion mensuelle des factures.

Un ancrage local et une approche moderne

Basée à Chavagnes-en-Paillers, Marina s'inscrit dans une dynamique locale, soutenue par la coopérative Ouvre-Boîtes 44-85. Outre les services classiques, Marin'Admin innove avec des solutions de digitalisation et des outils de communication modernes.

Pour plus d'informations, Marina Peaud est joignable au 06 75 10 08 05 ou via marina.peaud@outlook.fr



ÉTAT CIVIL

 **Naissances**

Naissances dans la commune qui ont donné leur accord pour la diffusion.

DELIAS Noah	30 septembre
POIRIER Luce	5 octobre
GUÉRIN Pablo	9 octobre
BOUCHER Timéo	10 novembre
LAVIER Elena	28 novembre
PAVIEL Elysa	18 décembre

 **Mariages**

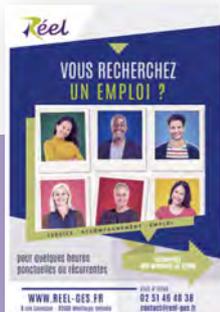
PINET Cédric et ALBERT Mélanie	12 octobre
ROBIN Bernard et MURADYAN Anna	18 janvier

 **Décès**

GAUTIER Loïc	4 octobre
FALOURD Marie	4 octobre
DRAPEAU Marie	11 octobre
FARAVAVY Marie	14 octobre
COUTAUD Constant	19 octobre
PIVETEAU Jean-Luc	21 octobre
BOISSEAU Léa	28 octobre
REMAUD Abel	3 novembre
DAVID Pierre	23 novembre
VALIN Gustave	27 novembre
CANTALA Roger	4 décembre
CHAUVET Colette	5 décembre
VÉDIE Claude	7 décembre
DUFLOT Thérèse-Marie	17 décembre
BOISSON Agnès	22 décembre
ZORNETTA Sereno	25 décembre
RETAILLEAU Marie-Thérèse	28 décembre
REMAUD Marie-Josèphe	17 janvier

Si vous ne voulez pas que la naissance de votre enfant, votre mariage ou le décès d'un parent figure dans le bulletin, veuillez en informer le service d'Etat-civil de la Mairie.

Réel recrute



Vous recherchez un emploi ou un complément d'heures !

Réel recrute pour des postes de :

- Surveillant d'établissement scolaire - Animateur - Agent de service en restauration - Agent d'entretien de locaux - Agent d'entretien des espaces verts - Employé de maison - Manutentionnaire - Agent de déchetterie - Distributeur de journaux - Agent de production...

CONTACT :

Tél : 02 51 46 48 38
contact@reel-ges.fr

La Maison Départementale des Solidarités et de la Famille (MDSF)

Le Département dispose d'un maillage de 28 MDSF réparties sur tout le territoire. Les accompagnements se déroulent sur RDV au sein des MDSF, des mairies, en permanence ou bien à domicile.

Les professionnels qui y travaillent pourront évaluer vos besoins et vos droits et vous orienteront sur les aides et services existants. Il s'agit avant tout d'un lieu d'écoute, d'information, d'aide et d'accompagnement à proximité de chez vous.

Des services sont à votre disposition :

- Le Service de la Protection Maternelle et Infantile (PMI),
- Le Service Insertion Prévention et Accompagnement Social (SIPAS),
- Le Service Insertion par l'Emploi (SIE),
- Le Service de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE),
- La Maison Vendée Autonomie

CONTACT :

Pour joindre les MDSF de notre territoire :
02.28.85.76.00 (St Fulgent)
02.25.85.75.60 (Les Essarts en Bocage)

Recensement 16 ans

Tous les jeunes, de nationalité française, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile. Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent leur 16^{ème} anniversaire.



De plus en plus d'administrés, mentionnant ne pas en être informés, régularisent leur situation par un recensement tardif, les pénalisant ensuite dans certaines démarches administratives (inscription permis de conduire, examen et concours).

C'est pourquoi les mairies sont invitées à sensibiliser leurs administrés, le plus largement possible, à la nécessité d'effectuer le recensement dès 16 ans (lettre périodique d'information, bulletin municipal, tableau d'affichage).

Pour votre information, deux tutoriels ont été créés par la direction interministérielle du numérique (DINUM)



1. Faire son recensement citoyen obligatoire
2. Participer à la journée défense et citoyenneté.

Merci d'en informer les jeunes qui viennent se faire recenser.

Ramasser les déjections de son chien : une obligation

La commune a constaté une recrudescence des déjections canines sur les trottoirs, les chemins ou parcs.

Un arrêté municipal de janvier 2008 régleme les conditions de circulation des animaux sur le territoire de la commune.



Outre le fait que les chiens n'ont pas le droit de divaguer sur la voie publique et doivent être obligatoirement tenus en laisse, sur l'ensemble du territoire, les propriétaires sont aussi tenus d'assurer la propreté des lieux de passage de leurs bêtes et d'y nettoyer les déjections qu'ils y ont laissées. **S'il est constaté l'abandon d'une déjection canine par un animal domestique, le propriétaire de l'animal encourt une contravention de 2^{ème} classe d'un montant forfaitaire de 35€.**

Environnement !

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Les bons conseils

NE PAS JETER N'IMPORTE QUOI

Ne doivent en aucun cas être déversés dans le réseau d'eaux usées (toilettes, lavabos, éviers...) :

Huile de vidange
Huile de friteuse
Peinture et acide

À DÉPOSER EN DÉCHÈTERIE

Produits pharmaceutiques

À RETOURNER EN PHARMACIE

Lingettes - Serpillères
Préservatifs - Tampons
Serviettes hygiéniques

À JETER AUX ORDURES MÉNAGÈRES

PAYS SAINT-FULGENT Les ESSARTS

1 ENTRETIEN DES BRANCHEMENTS

DOMAINE PRIVÉ : entretien à la charge de l'usager

(Plomberie, dégorgement, nettoyage, adaptation, travaux de voirie...)

DOMAINE PUBLIC : entretien à la charge de la collectivité

2 NE PAS RACCORDER AU RESEAU D'ASSAINISSEMENT

Gouttière, drain, piscine, trop plein de puits, bassin, siphon de cuisin, vider-cuve

3 NOUVEAUX RACCORDEMENTS

OBLIGATION DE CONTRÔLE

Avant le rattachement des branchements, l'usager informe le service assainissement de la Communauté de communes afin de vérifier le bon raccordement de l'ensemble des travaux usagers.

4

Pour toutes questions, besoins ou remarques sur votre branchement d'assainissement collectif, merci de contacter le service assainissement collectif de la Communauté de communes du Pays de Saint-Fulgent - Les Essarts.

Télécharger la demande de branchement et/ou de contrôle sur www.paysfulgentessarts.fr

Communauté de communes du Pays de Saint-Fulgent - Les Essarts
2 rue Jules Verne - 85250 SAINT-FULGENT
02 51 43 81 61 • assainissement@paysfulgentessarts.fr
www.paysfulgent-essarts.fr

PAYS SAINT-FULGENT Les ESSARTS



Direction départementale
de la protection des populations (DDPP)

Influenza aviaire hautement pathogène (IAHP)



Des foyers domestiques et des cas d'IAHP dans l'avifaune sauvage ont été confirmés en Europe et en France. Si la consommation de viande, foie gras et œufs ne présente aucun risque pour l'homme, l'IAHP est une maladie animale infectieuse, virale, qui affecte les oiseaux, très contagieuse.

Les mesures de prévention suivantes sont désormais rendues obligatoires dans toutes les basses-cours des particuliers sur l'ensemble du département

- Confinement des volailles ou mise en place de filets de protection
- Surveillance quotidienne des animaux
- Placer les points d'alimentation et d'abreuvement à l'abri (a minima les couvrir)
- Aucune volaille (palmipède et gallinacée) ne doit entrer en contact direct avec des oiseaux sauvages et des volailles d'un élevage professionnel
- Limiter l'accès aux personnes indispensables à son entretien
- Ne jamais se rendre dans un autre élevage de volaille
- Protéger et entreposer les réserves d'aliments et la litière neuve à l'abri de l'humidité et de toute contamination
- Nettoyage régulier des bâtiments et du matériel utilisé
- Ne jamais utiliser d'eaux de surface (eaux de mare, de ruisseau, de pluie collectée) pour le nettoyage des installations.

**Le non-respect de ces mesures vous expose à des poursuites pénales.
Cette infraction est passible d'une amende de 750 euros.**

Si une mortalité anormale est constatée : conservez les cadavres en les isolant pour éviter les contacts et alertez votre vétérinaire

Direction départementale de la protection des populations
19 Rue Montesquieu - 85000 La Roche-sur-Yon
Tel : 02.51.47.10.00 - Mel : ddpp@vendee.gouv.fr

Taille des haies côté voie publique

Afin de faciliter et de respecter l'accès des piétons, poussettes, personnes à mobilité réduite, veillez à bien entretenir vos trottoirs, de bien tailler vos arbres, arbustes et haies côté voie publique. Merci pour eux.



Que faire si vous êtes victime d'une **fraude au faux conseiller bancaire** ?



- ✓ **Méfiez-vous des appels ou messages (SMS...)**
- ✓ **Vérifiez l'information par vous-même** en contactant votre banque
- ✓ **Ne communiquez jamais à personne vos identifiants et mots de passe**
- ✓ **Ne validez en aucun cas des opérations dont vous n'êtes pas à l'origine**
- ✓ **Ne communiquez jamais le code secret de votre carte bancaire** et ne la confiez pas à une personne qui viendrait la récupérer
- ✓ **Faites sans délai opposition** à votre carte bancaire
- ✓ **Changez son code confidentiel/mot de passe d'accès au plus vite** ou demandez à votre banque de le réinitialiser
- ✓ **Identifiez les opérations frauduleuses** réalisées par les escrocs
- ✓ **Alertez votre banque**
- ✓ **Conservez les preuves**
- ✓ Si la fraude porte sur votre carte bancaire, **signalez les faits sur la plateforme Perceval**
- ✓ **Déposez plainte au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie** ou encore par écrit au procureur de la République du tribunal judiciaire dont vous dépendez en fournissant toutes les preuves en votre possession.
- ✓ **Pour être conseillé dans vos démarches, contactez la plateforme Info Escroqueries** du ministère de l'Intérieur au 0 805 805 817 (appel et service gratuits). Le service est ouvert de 9h à 18h30 du lundi au vendredi.
- ✓ **Mettez à jour vos équipements** (ordinateurs, téléphones, tablettes...)
- ✓ **Réalisez une analyse (scan) antivirale complète** de vos appareils
- ✓ **Assurez-vous qu'aucun de vos comptes en ligne ne soit piraté**

Retrouvez toutes les
informations détaillées sur le
site :

www.cybermalveillance.gouv.fr





Agenda

FÉVRIER

DIMANCHE 16 FÉVRIER

Amitiés Chavagnaises
Soirée dansante

☞ Salle Emeraude

MARDI 18 FÉVRIER

EFS Pays de la Loire
Don du sang

☞ Salle Emeraude

21, 22 & 23 FÉVRIER

Familles rurales
Cinéma

☞ Espace Molière

SAMEDI 22 FÉVRIER

Présence du passé
Cérémonie hommage victimes de Guerres de Vendée

☞ Place des Martyrs

DIMANCHE 23 FÉVRIER

BCCFV
Tournoi des mini champions

☞ Espace Molière

DU 24 FÉVRIER AU 7 MARS

Communauté de Communes + Trivalis
Exposition Défi Zéro Gaspillage

☞ Salle Emeraude

MARS

SAMEDI 1^{ER} MARS

GEDA
TAPA

☞ Parking de la salle de sports

1^{ER} & 2 MARS

Saint Louis Gymnastique
Challenge départemental

☞ HIS&O

VENDREDI 7 MARS

Commune de Chavagnes-en-Pailliers
Hugues Lavigne One man show « Hyperactif »

☞ Espace Molière

SAMEDI 8 MARS

Starlight Animation
Disco

☞ Salle Emeraude

JEUDI 13 MARS

Amitiés Chavagnaises
Assemblée Générale

☞ Salle Emeraude

DIMANCHE 16 MARS

Amicale Jules Verne
Loto

☞ Salle Emeraude

21, 22 & 23 MARS

Familles rurales
Cinéma

☞ Espace Molière

SAMEDI 22 MARS

Bibliothèque
Spectacle « En boucle » (semaine de la petite enfance)

☞ Salle Tourmaline

DIMANCHE 23 MARS

Comité des Cinq Fontaines
Vide grenier

☞ Salle Emeraude

SAMEDI 29 MARS

Palet Club Chavagnais
Concours communal 2025

☞ Salle Emeraude

AVRIL

SAMEDI 5 AVRIL

FCCR
Chavafoot

☞ Stade de Jean de Suzannet

DIMANCHE 6 AVRIL

APEL Ecole Nazareth
Fête du printemps

☞ Ecole Nazareth

11, 12, 18 & 19 AVRIL

Foyer des Jeunes
Séance de variété

☞ Espace Molière

19, 20 & 21 AVRIL

Handball
Tournoi Interrégional

☞ His&O

JEUDI 24 AVRIL

Amitiés Chavagnaises
Repas de club

☞ Salle Emeraude

VENDREDI 25 AVRIL

Commune de Chavagnes-en-Pailliers
WHISKY COMA

☞ Espace Molière

MAI

JEUDI 8 MAI

UNC + Commune
Commémoration cantonale du 8 mai

☞ Jardin des Souvenirs

SAMEDI 10 MAI

Saint Louis Gymnastique
Rencontre gym loisirs

☞ Salle HIS&O - Gym

DIMANCHE 18 MAI

EWEC 1158
Ewec Rando

☞ Barrage de la Bultière

16, 17 & 18 MAI

Familles rurales
Cinéma

☞ Espace Molière

17 & 18 MAI

Saint Louis Handball
¼ finale coupe de Vendée

☞ Salle HIS&O

SAMEDI 24 MAI

Bibliothèque
Journée de jeu

☞ Salle Tourmaline

SAMEDI 24 MAI

Communauté de Communes
Danse trad' + Bal Folk

☞ Salle Emeraude

JEUDI 29 MAI

FCCR
Tournoi de sixte

☞ Stade Jean de Suzannet

JEUDI 29 MAI

AAPPMA Union des Ecluses
Enduro carpes

☞ Salle de la Petite Grassière

JUIN

7 & 8 JUIN

Comité des Fêtes / St Louis Générale
Fête d'la Brioche

☞ Plaine des sports



POUR LE TRAIT D'UNION DE JUIN 2025, LES ARTICLES DOIVENT PARVENIR EN MAIRIE AVANT LE 28 AVRIL.





CHAVAGNES
EN PAILLES



RETOUR SUR : LES VŒUX



RETOUR SUR : ANIMATIONS DE NOËL

